LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5328 - DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Escroquerie à l'immobilier

LE GÉRANT D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE À SIDI YAHIA CONDAMNÉ À CINQ ANS DE PRISON

Page 24

Le Premier ministre à propos de la conjoncture économique

«LA SITUATION EST DURE... »

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a reconnu hier, pour la première fois depuis le début de la chute du prix du pétrole, que la situation est dure, lors d'un entretien à l'APS. «En résumé, je dirai que la situation est dure et que les contraintes sont réelles avec des perspectives d'évolution incertaines», dit-il.

Lire en page 3





APRÈS L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'HÔTEL RADISSON À BAMAKO

La nécessité de conforter l'accord d'Alger

Page 3



EXAMENS DE FIN D'ANNÉE (BAC, BEM ET CINQUIÈME)

Prolongation de la période des inscriptions jusqu'au 30 novembre

Page 4



UN MILLION ET DEMI D'APPELS SUR LE 15 48 EN 9 MOIS

Les Algériens collaborent de plus en plus contre la criminalité

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MISE AU POINT DE MESSAHEL À PROPOS DU SAHARA OCCIDENTAL

La fin d'une polémique

A-t-on suffisamment répercuté dans la presse nationale la dernière sortie du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe ? Abdelkader Messahel, en bon diplomate, a saisi l'occasion de son passage sur un plateau de télévision et les ondes de la radio nationale pour réaffirmer la position immuable de l'Algérie quant au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Réponse cinglante pour couper court avec une polémique nationale de ces derniers jours, abusivement exploitée par les réseaux de propagande du colonisateur marocain.
Par la voix d'un ministre particulièrement expérimenté dans les dossiers régionaux, Alger rappelle l'une des articulations fondamentales de la politique extérieure du pays. «La position de l'Algérie n'a pas changé depuis que la question du Sahara occidental a été inscrite, en 1963, sur la liste onusienne des territoires non autonomes (…) L'Algérie demeurera fidèle à ses principes qu'elle puise dans sa lutte contre le colonisateur.»

HISTOIRE ET DROIT INTERNATIONAL

N'en déplaise aux parties alignées sur le fait accompli de l'occupation des territoires par le Maroc, la diplomatie algérienne vient de mettre un terme à un faux débat, dont la thèse attribuée aux propos suspects du patron du FLN frôle l'acte de félonie. Trahison de la cause du peuple sahraoui et trahison des idées révolutionnaires de justice qui ont permis la Glorieuse Révolution et l'indépendance de l'Algérie. «La position de l'Algérie n'a pas changé depuis que la question du Sahara occidental a été inscrite, en 1963, sur la liste onusienne des territoires non autonomes», et d'ajouter que «la position algérienne préconise le règlement de ce conflit dans le cadre de la décolonisation et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel que stipulé dans toutes les résolutions et décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, à commencer par la résolution 1514 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés et dont l'adoption a été motivée par les manifestations historiques du 11 décembre 1960 contre le colonisateur français.»

POLÉMIQUE AVORTÉE

C'est donc sans artifice politicien qu'Abdelkader Messahel a pu répondre aux interrogations des téléspectateurs et des auditeurs, pour adresser une mise au point sans équivoque aux esprits malintentionnés qui ont voulu lire du renoncement dans les paroles imprécises d'Amar Saâdani, pris au piège de sa propension à se faire porte-parole officieux de l'Etat. Aucune allusion bien entendu à cette polémique chez le ministre diplomate, mais un langage ferme où la touche pédagogique qui s'applique à énoncer clairement le droit international prend le dessus sur le discours subjectif. Le makhzen, qui s'accroche à n'importe quel incident pour tenter de justifier son entreprise coloniale, va donc pouvoir méditer sur la réponse du département de Ramtane Lamamra. En attendant que l'ONU passe à la vitesse supérieure pour, qu'enfin, le processus de décolonisation rentre dans sa phase opérationnelle. Par la voie du référendum, malgré les atteintes quotidiennes aux droits de l'homme, les Sahraouis recouvreront leur indépendance. Malgré les polémiques blessantes que la diplomatie algérienne saura faire taire à chaque tentative de diversion.

Nordine Mzalla

40e édition de la conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO)

















De notre envoyé spécial à Madrid, Riad Abada

ABDELMALEK SELLAL À PROPOS DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE :

«La situation est dure...»

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a reconnu hier, pour la première fois depuis le début de la chute du prix du pétrole, que la situation est dure, lors d'un entretien avec l'APS. «En résumé, je dirai que la situation est dure et que les contraintes sont réelles avec des perspectives d'évolution incertaines», dit-il.

Même s'il a tempéré ses propos un peu plus loin, affirmant que «l'Algérie encaisse mieux que beaucoup de pays ce choc pétrolier», il n'en demeure pas moins que ces propos traduisent en effet une appréhension légitime au vu de l'évolution du marché pétrolier qui n'est pas prêt de connaître, pour un temps encore, niveau des dix dernières années où le prix du brut a frôlé les 130 dollars. Cette hantise du Premier ministre est perceptible lorsqu'il évoque plus loin une possible remontée des prix. «Même si les prix des matières premières reviennent à des niveaux élevés dans le futur, ils ne suffiront pas à couvrir le développement socioéconomique futur de notre pays», a-t-il averti.

Selon Sellal, les niveaux des réserves de change et des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) «demeurent corrects». Pourtant le gouvernement n'a jamais autant puisé dans ce fonds. Malgré la baisse drastique des recettes pétrolières, le Premier ministre maintient le taux de croissance du PIB pour l'année 2015 fixé à 4,6%. «Entre 2014 et 2015, la croissance du PIB a été pratiquement identique pour se situer à 3,8%. L'objectif fixé dans le projet de loi de finances pour 2016 étant de 4,6%. C'est difficile, mais on se mobilise tous pour atteindre cette performance», annonce -t-il. Interrogé sur les répercussions négatives induites par les baisses des recettes financières sur le développement du pays et aussi sur le pouvoir d'achat des citoyens, Sellal a estimé que l'équation est simple : «Nous refusons de revenir aux années de pénuries ou d'interrompre les projets de développement socioéconomique en cours de réalisation à travers le pays. Il nous faut trouver les moyens de maintenir le niveau de vie des Algériens et leur pouvoir d'achat, et ce, dans un contexte d'amenuisement de nos ressources extérieures» soutient-il.

Le Premier ministre a enfin brisé un tabou : les investissements productifs devront être, dans le futur, réalisés par les opérateurs économiques et non pas par l'Etat».



L'Etat ne va plus se permettre de financer les unités de production. Ce sera entre autres l'affaire du privé et dans une moindre mesure, des entreprises publiques. Mais la règle des 51/49 n'est pas pour autant remise en cause. Cette règle, qui freine considérablement l'essor de l'investissement productif, surtout étranger, est maintenue au grand dam des lois qui régissent l'économie de marché.

D'ailleurs il le confirme à demi-mot : « attirer les investissements directs étrangers ou nationaux est une bataille de tous les jours et l'objet d'une compétition féroce entre les pays. Car il ne faut jamais oublier que nous ne sommes pas seuls dans ce monde où seuls les intérêts priment. Il nous faut apprendre à accepter et à attirer ceux qui peuvent participer à notre développement», ajoute-t-il. Malgré cela, l'Etat s'entête à présenter les mesures pour encourager la relance économique, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et des TIC comme étant et seront toujours encadrées par des fondamentaux tels que le droit de préemption, la règle du 51/49 ainsi que les engagements sociaux des pouvoirs publics comme la solution idoine. Le Premier ministre a tenté d'éteindre l'incendie qui commence à prendre forme au sujet de la prochaine augmentation du prix de l'essence et du gas-oil votée tout récemment par le Parlement. «Je tiens à préciser, à ce titre et afin d'éviter toute polémique ou surenchère, que les réajustements tarifaires prévus pour les produits énergétiques ne toucheront en aucun cas les petits consommateurs ou les habitants des régions Sud» a- t-il tenu à préciser.

Ainsi, les prochaines augmentations toucheront spécialement les entreprises et les gros consommateurs. Enfin, le Premier ministre a tenu à réagir aux derniers développements sur le plan sécuritaire caractérisés par les derniers attentats terroristes en Egypte, en France et au Mali. Selon lui, l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme mondial a été plébiscitée par la dernière résolution de l'ONU qui a donné ainsi raison à l'approche algérienne, maintes fois défendue et réitérée au sein des institutions onusiennes : «Il est triste de constater que les événements tragiques que connaît le monde, ces derniers jours, confirment la pertinence des analyses et des positions algériennes sur nombre de sujets tels que le terrorisme, le recul critique sur ce qu'on a appelé le Printemps arabe, le danger de la déstructuration des pays ainsi que l'importance de l'intégrité des Etats et de la souveraineté des peuples loin de toute ingérence», tout en faisant remarquer que l'Algérie a toujours appelé à la coordination et à l'entraide internationale»dans la lutte contre le terrorisme par l'assèchement de ses sources de financement, notamment en interdisant le paiement de rançons, la lutte implacable contre les trafics d'armes et de drogue, ainsi que contre le phénomène de traite d'êtres humains» dit-il encore.

Hocine Adryen

SELON LE SG DU RND, L'ALGÉRIE N'ABANDONNERA JAMAIS LE PEUPLE SAHRAOUI

Ouyahia compare Saâdani à un traître

LE PROJET de révision de la Constitution sera bientôt rendu public, a annoncé le SG par intérim du RND Ahmed Ouyahia, lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision privée Dzaïr News et diffusée samedi soir. «Le président de la République annoncera, par la suite, la voie par laquelle devra passer ledit projet: par voie référendaire ou via le Parlement», dit-il. Ouyahia a ajouté que les éclaircissements apportés par le président de la République concernant le projet de révision de la Constitution «laissent entendre qu'il sera bientôt rendu public».

Concernant les changements opérés par le président de la République au sein du DRS, Ouyahia a indiqué qu'il s'agissait de « changements ordinaires», ajoutant qu'il était temps d'apporter certains changements nécessaires, «abstraction faite des personnes». «Nous avons une armée puissante qui assume pleinement son rôle», a-t-il affirmé. Il a, en outre, cité la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD), précisant que ses membres avaient débattu, lors de la réunion tenue en juin 2014 à Mazafran, de l'avenir de l'Algérie «en 4 heures pour présenter une initiative» ne tenant pas compte de la décision du peuple qui a élu le président Bouteflika.

Ouyahia a évoqué la position de l'Algérie vis-à-vis du conflit au Sahara occidental, «position de rejet de tout changement de frontières» par la force et de respect du droit des peuples à l'autodétermination.

Il a souligné que la position de son parti à l'égard de la cause du Sahara occidental émanait de la position de l'Etat algérien et d'une «ferme conviction qui repose sur deux pivots : le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de tout changement de frontières par la force». «Notre voisin, le Maroc, a voulu élargir ses territoires à travers sa marche verte qui va à l'encontre de la légalité internationale», a-t-il indiqué, rappelant que l'Algérie avait adhéré à la décision de la CIJ portant dépôt auprès de l'ONU du dossier du Sahara occidental. «Tous les Présidents algériens ont tenu le même discours en ce qui concerne le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-il précisé, affirmant que «l'Algérie sera la première à applaudir le choix du peuple sahraoui».

Pour Ouyahia, «l'Algérie, dont la position dérange le Maroc, «n'abandonnera jamais» le peuple sahraoui qui doit exercer son droit à l'autodétermination. «En invoquant des questions fictives, le Maroc tente de travestir la vérité et l'essence même de cette cause pour faire croire que le problème l'oppose à l'Algérie, bien que le dossier du Sahara occidental soit sur la table de l'ONU qui le traite comme une question de décolonisation», a indiqué le SG du RND.

«Les provocations marocaines contre l'Algérie et les interprétations fantaisistes de certaines questions, à l'instar du chantage concernant Ghardaïa où l'ingérence étrangère était avérée, n'entameront point la position de l'Algérie et ne dénatureront nullement les faits historiques», a-t-il soutenu. Ouyahia a jugé impératif de dire toute la vérité à l'opinion publique. «Lorsqu'il est question de l'Algérie, il n'est pas de place à la surenchère quant au sens de patriotisme et d'amour de la patrie : celui qui veut agir en agent et traître vivra comme tel et mourra comme tel», a-t-il martelé, faisant allusion au SG du FLN, Amar Saâdani, qui a laissé planer le doute concernant une éventuelle inflexion de la politique algérienne vis-à-vis du conflit du Sahara occidental.

H. A.



APRÈS L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'HÔTEL RADISSON À BAMAKO

La nécessité de conforter l'accord d'Alger

«KHALED Abou El Abbès». C'est l'un des surnoms de celui qui est soupçonné être l'instigateur de l'attaque de l'hôtel Radisson à Bamako (Mali) qui a fait 27 morts, d'après un officier de la mission onusienne dans le pays (Minusma). Donné pour mort à plusieurs reprises, notamment en juin 2015, Mokhtar Belmokhtar, alias le borgne « (après avoir perdu un œil en Afghanistan), dirige «El Mourabitoune», organisation terroriste qui a revendiqué l'attaque de l'hôtel Radisson.

«El Mourabitoune» a revendiqué cette attaque, précisant que cet attentat a été perpétré « en coopération avec Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI)». La revendication faite par « El Mourabitoune « ne précise pas si cette attaque a eu lieu sur ordre de Belmokhtar.

Ce dernier, qui a fait allégeance à Al Qaïda, refusant de s'allier à Daech, avait revendiqué l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tiguentourine. Il s'était attiré les foudres de Daech, organisation terroriste présente en Libye, qui l'accuse d'avoir «délaissé l'Islam «.

La revendication par «El Mourabitoune» de l'attentat contre l'hôtel Radisson à Bamako ne prouve pas que « Khaled Abou El Abbès « est toujours en vie, ni qu'il est mort. Cette revendication démontre qu' « El Mourabitoune « sévit toujours, et en coopératon avec AQMI.

L'attaque terroriste de l'hôtel Radisson démontre la nécessité de conforter l'accord d'Alger consacrant la paix et la réconciliation au Mali. En perpétrant cette attaque, c'est également cet accord qui est ciblé par Al Qaïda, qui n'a pas intérêt à ce que le gouvernement du Mali et les mouvements armés touaregs se réconcilient.

C'est pendant la guerre que ces deux parties se livraient au nord du Mali qu'Al Qaïda et d'autres organisations terroristes ont accédé à ce pays. Les terroristes, qui ciblaient l'armée malienne et les mouvements touaregs armés, tentent de saboter l'accord d'Alger qui a pour but de réconcilier les protagonistes maliens et de réinstaurer la paix au Mali.

La paix entre le gouvernement du Mali et les mouvements touaregs armés permettrait au Mali de faire face aux organisations terroristes.

C'est pour cette raison que l'attaque contre l'hôtel Radisson à Bamako démontre la nécessité de conforter l'accord d'Alger qui a pour but de permettre au Mali de renouer avec la paix et de relancer son économie pour le bien-être du peuple malien, dont les habitants du nord de ce pays, des années durant, sont livrés au terrorisme et à des conditions de vie très difficiles.

F. S.

LE GOUVERNEMENT ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SERONT PRÉSENTS

Le rapport de conjoncture économique et sociale du CNES présenté demain

LE CONSEIL national économique et social (CNES) présentera, demain lundi, son rapport de conjoncture économique et sociale en présence de membres du gouvernement, de représentants d'institutions financières nationales, du patronat, d'experts ainsi que des représentants des agences de l'ONU en Algérie. La rencontre verra la participation de ministres, du gouverneur de la Banque d'Algérie, des dirigeants des parties patronale et syndicale, d'organisations de la société civile et d'un échantillon significatif d'experts nationaux et autres personnalités indépendantes, ajoute la même source. Le système des Nations unies est également invité au travers des représentants résidents qui dirigent les agences exécutives accréditées en Algérie. Compte tenu de la complexité toute singulière s'attachant à la conjoncture qui marque aujourd'hui le nouvel Espace-Monde et, notamment, du fait du haut degré de réfraction induit par les fortes contraintes pesant sur le marché mondial des hydrocarbures, l'exercice de restitution du rapport de conjoncture se déroulera selon un format inédit, indique le CNES dans un communiqué. Un débat interactif sera animé et encadré par des panels thématiques adossés à un examen minutieux et circonstancié des principaux macro-agrégats permettant une lecture appropriée de la conjoncture, note le même organisme. Il s'agit de l'environnement international, des équilibres internes et externes, de la situation financière et du commerce extérieur, de l'évolution du PIB, des activités des secteurs de la sphère réelle, des prix, de l'inflation, du climat social et de l'environnement

APS

LAGHOUAT

Un quota supplémentaire de 500 aides à l'habitat rural

UN QUOTA supplémentaire de 500 aides à l'habitat rural a été accordé récemment à la commune de Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
La liste de bénéficiaires des aides destinées à la réalisation de nouveaux logements ruraux dans la nouvelle ville de Belil pour répondre aux attentes des habitants, sera bientôt publiée, a précisé le chef de l'exécutif de la wilaya lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de cette collectivité.
Ce quota supplémentaire, appelé à satisfaire la demande croissante en habitat rural qui suscite un vif engouement des habitants, s'ajoute aux 400 unités de la même formule en cours de construction dans la nouvelle ville de Belil, a indiqué le wali Mohamed Fardi. Concernant les autres programmes d'habitat tels que le logement public locatif (LPL), le promotionnel public (LPP) et la formule location-vente relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), de nouveaux quotas seront accordés prochainement à cette collectivité, a-t-il ajouté. La commune de Hassi R' mel a bénéficié, ces dernières années, d'un total de 750 LPL, dont 361 unités déjà réceptionnées et le reste en chantier, selon la même source, signalant que l'ensemble des logements, toutes formules confondues, retenus en faveur de cette collectivité sont projetés dans la nouvelle ville de Belil.

R. A.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE (BAC, BEM ET CINQUIÈME)

Prolongation de la période des inscriptions jusqu'au 30 novembre

Le ministère de l'Education nationale a décidé de prolonger la période des inscriptions, par internet, des candidats aux examens des trois cycles de l'éducation, et ce, jusqu'au 30 novembre prochain.



Aucun élève ne sera privé de s'inscrire à l'un des trois examens de fin d'année. C'est dans cet objectif que la période des inscriptions des candidats a été prolongée, a indiqué Mme Nouria Benghebrit. Cette mesure vise à permettre à un plus grand nombre de candidats libres de s'inscrire aux épreuves du baccalauréat, notamment après les perturbations qu'a connues récemment le réseau internet, a-t-elle souligné.
Par ailleurs, et concernant les examens trimestriels qui auront lieu à partir de la semaine prochaine, le ministère de l'Education nationale a instruit les directeurs des établissements scolaires à ne pas permettre aux élèves de quitter la classe de composition jusqu'à expiration du temps réservé à chaque examen.
Concernant l'inscription des élèves au préscolaire, la ministre, qui répond à une question d'une députée du FFS qui a estimé que l'égalité entre les enfants n'est pas assurée dans ce créneau, affirme que son département s'attelle à donner la chance à tous les enfants de 5 ans de s'inscrire dans les classes préscolaires. Benghebrit n'omet pas de rappeler que le nombre des classes préscolaires a sensiblement augmenté cette année par rapport à 2014 dans les écoles primaires. Soulignant que le préscolaire n'est pas un caractère obligatoire dans la loi, la ministre a tenu à expliquer que l'Etat veut le développer et le généraliser dans le souci justement» de donner les mêmes chances à tous les enfants. En matière de chiffres, le département de l'éducation a recensé 496 254 élèves en préscolaire, soit 77 106 de plus qu'en 2014.
Une question du député du RND, Houari Boukercha, qui a estimé qu'il était nécessaire d'engager des enseignants spécialistes dans l'apprentissage des matières préscolaires, à savoir le sport, la musique et le dessin afin de fournir un enseignement de qualité. A ce propos, la ministre a répondu que ces matières sont exigées dans la loi. «L'enfant doit maîtriser, dès le primaire, les connaissances essentielles lui permettant de poursuivre son cursus scolaire. Les matières préscolaires contribuent à forger sa personnalité. Toutefois, la loi exige un enseignant unique pour ces matières, sauf pour les langues étrangères. Ces enseignants d'ailleurs ont été formés dans toutes ces matières, chapeautés par des inspecteurs», explique-t-elle. Pour ce qui est des programmes culturels, Mme Benghebrit a signalé qu'une commission intersectorielle mixte a été chargée d'adapter les programmes culturels dans les écoles, les suivre et les évaluer. «Nous avons signé une convention avec le secteur de l'environnement et nous attendons de faire de même avec le ministère des Sports», a-t-elle encore indiqué.
Il faut rappeler que le ministère a procédé également à l'annulation de l'examen de l'éducation physique et sportive dans les examens du bac et du BEM, session 2016, pour les élèves scolarisés. Cet examen sera remplacé par les notes de l'évaluation continue des élèves durant les trois trimestres. Il faut signaler, dans ce contexte, que la fiche de synthèse permettant l'évaluation continue des élèves ne sera appliquée cette année que pour la matière de l'éducation physique et sportive. C'est à partir de l'année scolaire 2016-2017 qu'elle sera appliquée pour les autres matières, ce qui permet aux élèves d'augmenter leurs moyennes au bac et d'élargir leurs choix lors des inscriptions universitaires.

Lynda Louifi

SALON ALGÉRIE-FRANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouverture de la 3e édition à Alger

LA TROISIÈME édition du Salon de l'enseignement supérieur Algérie-France a été ouverte samedi au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec la participation de plus d'une quarantaine d'établissements universitaires algériens et français.
Cette manifestation scientifique de deux jours vise à orienter et à informer les étudiants et les jeunes porteurs de projets académiques sur les opportunités de formation et d'enseignement dans les universités et les centres de recherches algériens et français, ont expliqué les organisateurs à l'APS.
Le Salon, auquel prennent part 24 universités algériennes et 20 universités françaises permet, par ailleurs, aux établissements de l'enseignement supérieur des deux pays d'échanger leurs expériences, notamment en matière de formations et de cursus proposés en Algérie et en France, a ajouté la même source. En marge du Salon, les visiteurs peuvent participer à des conférences portant sur des thèmes à même d'orienter les étudiants dans le choix d'un cursus et de leur fournir des explications sur les procédures d'inscription aux universités et écoles supérieures, tant en Algérie qu'en France. Le directeur de la Coopération au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saïdani, qui a donné le coup d'envoi du Salon, a relevé l'importance accordée à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique dans la coopération algéro-française. Il a précisé que la nouveauté de cette troisième édition réside dans le fait que cette année, le Salon est organisé successivement dans deux sites: du 21 au 22 novembre à Alger et le 23 novembre à Oran.
M. Saïdani s'est félicité de l'augmentation du nombre de participants algériens et français au Salon et de l'engouement que suscite cette manifestation à la fois chez les enseignants, les chercheurs et les étudiants.

R. A.

LE PRÉSIDENT DE LA FONDATION ÉNERGIES POUR L'AFRIQUE, JEAN-LOUIS BORLOO, DEPUIS HIER À ALGER

Comment réaliser un raccordement à l'électricité pour 600 millions d'Africains

LE PRÉSIDENT de la fondation Énergies pour l'Afrique et ancien ministre français, Jean-Louis Borloo, est depuis hier à Alger pour une visite de deux jours. Au cours de son séjour à Alger, Jean-Louis Borloo présentera son projet de développement de l'électrification en Afrique, une initiative qui s'inscrit en droite de ligne dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) prévue du 30 novembre au 11 décembre à Paris. Sur la base d'un constat sur l'électrification en Afrique, la fondation estime que «650 millions de personnes sont aujourd'hui sans accès à l'électricité sur le continent, et ce chiffre est susceptible de croître de manière significative, la population africaine devant doubler d'ici à 2050».
Le principal objectif de ce projet est de réaliser un raccordement à l'électricité de quelque 600 millions d'Africains d'ici à 2025. Pour la fondation, «l'obscurité appelle l'obscurantisme, quand la lumière appelle les Lumières». A l'occasion de cette visite, indique par ailleurs la fondation, l'ancien ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire aura des entretiens avec de «nombreuses personnalités gouvernementales» et participera à une conférence devant la communauté diplomatique et des hauts fonctionnaires algériens.
Jean-Louis Borloo devra, ajoute- t-on de même source, «approfondir la concertation entre la France et l'Algérie en matière d'environnement et évoquera avec ses interlocuteurs la manière de valoriser les énergies renouvelables».

UN MILLION ET DEMI D'APPELS SUR LE 15 48 EN 9 MOIS

Les Algériens collaborent de plus en plus contre la criminalité

Selon une étude de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) se basant sur les résultats acquis à partir des centaines de milliers d'appels des citoyens sur le numéro vert 15 48, la plupart des Algériens appellent à l'intervention des policiers pour contrer la criminalité.

Depuis le début de l'année en cours, les nombreuses salles des opérations relevant de la DGSN ont enregistré près de 1, 5 million d'appels des citoyens sur le numéro vert «15 48». C'est ce qu'a dévoilé hier la direction des relations publiques de la DGSN. La plupart des appels, a ajouté la DGSN, ont porté sur la lutte contre la criminalité. Sur ce plan, les salles des opérations de la Sûreté nationale ont été submergées par près de 80 000 appels qui demandaient des interventions et de l'aide suite à des agressions, des vols, des cambriolages ou des tentatives de meurtre. En plus de ces dizaines de milliers d'appels, les policiers mobilisés dans les salles des opérations ont également enregistré 776 997 appels de citoyens qui tournaient autour de la fourniture de renseignements sur les réseaux de trafic, etc. En neuf mois, la DGSN a recensé 1 499 642 appels, dont plus de la moitié concernaient la lutte contre la criminalité et la fourniture de renseignements sur les réseaux de malfrats. C'est dire combien les Algériens sont devenus très collaborateurs avec les services de sécurité, la criminalité ayant pris une escalade sérieuse dans le pays. Selon le commissaire Aâmer Laâroum, directeur des relations publiques à la DGSN, aujourd'hui les citoyens se montrent de plus en plus coopératifs avec les services de Police. «Les citoyens sont en parfaite connaissance du numéro vert 15 48 de la Police, cela se confirme par le nombre hallucinant des appels reçus au niveau des salles des opérations et autres commissariats de police. Grâce à de nombreux appels, les différentes unités de police ont pu mettre en échec plusieurs crimes sur le point d'être commis», a affirmé le commissaire Aâmer Laâroum. Par ailleurs, le numéro vert 15 48 est également conçu pour venir en aide aux citoyens qui se trouvent en difficultés sur les routes ou en ville. En parlant des routes, les appels de demande d'aide suite aux accidents de la circulation ont battu tous les records en neuf mois. Selon un bilan de la DGSN, durant cette période, 190 477 appels de demandes d'intervention après des accidents de la circulation ont été enregistrés par la Sûreté nationale, ce qui démontre la grande confiance accordée par les citoyens aux services de police. «C'est grâce aussi à ces appels que nos unités arrivent à améliorer leurs services», a tenu à préciser le directeur des relations publiques à la DGSN. Avant de conclure, la DGSN a lancé un appel aux citoyens, les invitant à plus de coopération afin de contrer les plans diaboliques des réseaux de trafic et de la criminalité. Une lutte qui ne peut être menée uniquement par les policiers mais avec l'aide précieuse des citoyens.

F. Sofiane

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Six narcotrafiquants arrêtés et 86 kg de kif saisi à Mascara

SIX NARCOTRAFIQUANTS ont été appréhendés vendredi à Mascara par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi 86 kilogrammes de kif traité et plusieurs objets destinés à la contrebande, indique samedi un communiqué de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Sig relevant du secteur opérationnel de Mascara (2e Région militaire), ont appréhendé, le 20 novembre 2015, six narcotrafiquants et ont saisi 86 kilogrammes de kif traité, trois véhicules touristiques et des téléphones portables», note la même source. «A Oran, deux immigrants clandestins ont été arrêtés», ajoute-t-on. «Au niveau de la 4e Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued a appréhendé un contrebandier et a saisi un véhicule touristique chargé de 96 bouteilles de différentes boissons. De même, trois immigrants clandestins ont été arrêtés à Laghouat et Ghardaïa», relève-t-on.

«Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire) a arrêté deux contrebandiers et a saisi un véhicule touristique et un détecteur de métaux, alors qu'un autre détachement du secteur opérationnel d'In Guezzam a saisi un camion, un véhicule tout-terrain et une quantité de 119 kilogrammes de denrées alimentaires destinée à la contrebande», conclut la même source.

R.A

COMMUNIQUÉ RCD

La proposition d'une transition négociée reste l'offre idoine

LE SECRÉTARIAT national du RCD a tenu sa réunion mensuelle, le vendredi 20 novembre à Alger. Il a eu à évaluer le regroupement des jeunes du parti qui s'est déroulé les 16, 17 et 18 novembre à Zéralda, les activités organiques des structures du rassemblement et la situation politique du pays. L'instance exécutive se félicite de l'organisation de ce campus de jeunes financé et animé par les seules activités de la Jeunesse Libre – RCD (JL-RCD). La qualité des débats autour des thèmes programmés conforte notre engagement de s'investir en priorité dans ce segment de la société pour dynamiser les luttes politiques et sociales pour l'avènement d'une société de progrès et de liberté. S'agissant des activités organiques, le Secrétaire national aux élus a rendu compte de l'opération des primaires des sénatoriales à travers laquelle, les élus locaux du parti ont choisi leurs candidats en toute transparence et qui a mobilisé la quasi-totalité de cette catégorie d'électeurs. Dans le volet organique, le responsable de ce département a fait le point sur les restructurations et les nouvelles adhésions au parti notamment dans le Sud et l'Ouest du pays.

Au plan politique, les accusations et la violence dans les échanges entre des acteurs du système dénotent que la guerre de positions dans le sérail occupe l'essentiel des activités de tous les segments du régime. La conséquence est plus que visible. Devant l'aggravation de la situation économique et sociale, le gouvernement continue de faire dans l'improvisation ; l'incohérence des mesures introduites dans le projet de loi des finances 2016, le creusement des déficits et le recours inconsidéré au fonds de régulation sont des signes qui ne trompent pas. L'achat de la paix sociale et l'entretien des clientèles passent avant toute autre considération.

Sur un autre plan, le RCD estime qu'indépendamment de la fraude électorale qui entache la légitimité de toutes les institutions, elles sont les seules responsables du bilan de cette gouvernance. La vieille recette stalinienne qui consiste à dédouaner le chef au détriment de l'entourage ne trompe plus personne.

Le RCD réaffirme que la proposition d'une transition négociée reste l'offre idoine pour sortir le pays de l'ornière. La plate-forme de Mazafran contient les fondements, les mécanismes et les outils pour un changement graduel et apaisé. Concernant la tenue d'une autre conférence (Mazafran II), le parti continue à discuter dans ses instances de l'opportunité d'une telle initiative dans la sérénité et loin de toute surenchère.

Par ailleurs, le parti a été saisi de l'initiative du FLN, notre vision de sortie de crise est connue de tous, il rendra incessamment publique la réponse du rassemblement à cette initiative. Le SN a, aussi, discuté dans son ordre du jour des attentats terroristes aveugles subis par les villes de Beyrouth, Paris et Bamako. Il condamne l'expression de cette barbarie et s'incline devant la mémoire des victimes. L'extrémisme érigé en idéologie et ses sponsors doivent être dénoncés et combattus loin de tout calcul politique. Il y va de la liberté et du droit des sociétés humaines de choisir leur mode de vie et le fonctionnement de leurs institutions.

SÉNATORIALES

Hamid Aït-Saïd défendra les couleurs du RCD à Tizi-Ouzou

De notre bureau, Saïd Tissegouine

C'EST M. Hamid Aït-Saïd, le président de l'APC d'Iferhounène qui représentera les couleurs du RCD pour les sénatoriales à Tizi-Ouzou. Le choix de cet homme a été décidé le 14 de ce mois courant à l'issue d'un vote opéré par les 316 élus du parti, et ce, parmi les 7 candidats en lice. La liste de l'ensemble des candidats se présente ainsi : Hamid Aït-Saïd (élu APC d'Iferhounène), Saâdi Hadibi (élu APW de Tizi-Ouzou), Malek Hessas (élu APW de Tizi-Ouzou), Saïd Yahiatène (élu APC de Boghni) Meziane Bazi (élu APC Yakourène), Mohamed Malki (élu APC de Tizi-Ouzou) et Rabah Irmeche (élu APC d'Aghribs). L'opération de vote, qui s'est déroulée à un tour, a donné le vainqueur (Hamid Aït-Saïd) avec 122 voix. Le deuxième candidat à avoir talonné le vainqueur, Malek Hessas en l'occurrence qui est élu de l'APW, a obtenu 86 voix. Quant au dernier candidat, il n'a obtenu qu'une seule voix, la sienne plus précisément.

S.T.

TRAFIC D'ARMES ET DE MUNITIONS

AGISSANT sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Tamza ont interpellé une personne à Khenchela à bord d'un véhicule, en possession d'un fusil de chasse avec quarante-deux (42) cartouches, détenus illégalement. Une enquête est ouverte.

Pa ailleurs à Sétif, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Hammam Sokhna ont interpellé une personne et saisi dans son domicile à la cité Saada de la localité un PA détenu illégalement.

A Annaba, lors d'une patrouille, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé une personne âgée de 19 ans et saisi dans son kiosque un fusil de chasse détenu illégalement et un hachoir. Le mis en cause a été remis aux gendarmes de la brigade d'Annaba pour enquête.

SIDI BEL ABBÈS

Immigration clandestine

LORS d'un barrage sur la route dans la circonscription communale de Sidi Hamadouche, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé un Nigérien, un Malien et un Camerounais, en situation irrégulière, à bord d'un autocar assurant la desserte Oran -Sidi Bel Abbès.

TIPASA

Vol de cheptel

LES GENDARMES de la brigade de Merad ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Hadjout deux personnes, dont un repris de justice, originaires de la wilaya de Chlef, pour association de malfaiteurs et vol de cheptel dont ont été victimes deux agriculteurs.Elles ont été placées sous mandat de dépôt.

Suite à une plainte pour vol de treize (13) ovins de leurs étables dans la commune de Mered, commis durant la nuit, les recherches entreprises par les gendarmes de la dite brigade ont abouti à l'interpellation des mis en cause à bord d'un véhicule léger et à la récupération du cheptel volé .

SOUK-AHRAS

Des ouvriers d'une entreprise privée chargée des travaux en bordure de la route, reliant Khedara à Ouled-Moumen, à hauteur de la zone Bouhamra, commune de Khedara, ont déterré un sac à main renfermant le corps d'un nouveau-né de sexe masculin.Le corps du bébé a été déposé à la morgue du CHU de Souk-Ahras.Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Khedara.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE – MERE ET ENFANT – DE TIPAZA
«TIDJANI HEDDAM»

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

NIF : 001142019011064
N° 03/2015

L'établissement hospitalier spécialisé – Mère et enfant – «TIDJANI HEDDAM» de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national restreint pour objet de la rénovation et de la remise en service du scanner au niveau de l'EHS.
- Le cahier des charges est à retirer après présentation d'une copie du registre du commerce et contre paiement de la somme de **2 000 DA** non remboursable pour frais de documentation auprès du trésorier intercommunal de Tipaza.
Les soumissionnaires intéressées peuvent se présenter au niveau du bureau des marchés de l'établissement pour le retrait du cahier des charges.
- Les soumissionnaires doivent présenter une offre sous double enveloppe fermée conformément aux prescriptions du cahier des charges.

1. Offre technique :
L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :
La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint datée et renseignée.
Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire dans chaque page et portant la mention «lu et accepté» dans la dernière page.
Le registre du commerce.
L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement.
La carte d'immatriculation fiscale.
Le statut de la société s'il y a lieu.
L'attestation de mise à jour (CNAS/CASNOS).
Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit de société.
Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts.
L'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (pièces éliminatoires).
La déclaration de probité.
Attestation de bonne exécution.
L'agrément du ministère de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière.

2. Offre financière :
L'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :
- Une lettre de soumission, selon le modèle annexé au présent cahier des charges dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Un bordereau des prix unitaires joint au présent cahier des charges dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.
- Un devis estimatif et quantitatif joint au présent cahier des charges dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure qui abritera l'enveloppe de l'offre technique et celle de l'offre financière doit être anonyme et ne comporte aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du service contractant et la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 03/EHS/TIPAZA/2015
A POUR OBJET DE LA RENOVATION ET DE LA REMISE EN SERVICE DU SCANNER AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE – MERE ET ENFANT – «TIDJANI HEDDAM» DE TIPAZA
«A NE PAS OUVRIR»

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP.
La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.
Si ce jour correspond à un jour férié ou à un jour de fête nationale, le dépôt des offres est reporté pour le premier jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis se fera au siège de l'établissement hospitalier spécialisé – Mère et Enfant – «TIDJANI HEDDAM» de Tipaza, en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h00.**

Le Jeune Indépendant **du 22/11/2015/ ANEP N° 354 707**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Institut National de la Protection des Végétaux recrute pour les besoins de ses services, les personnels suivants :

Poste d'emploi	Voie du recrutement	Conditions de recrutement	Option demande	Nombre	Lieu d'affectation	Autres conditions
Inspecteur principal phytosanitaire	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	- Protection des végétaux - Biologie - Chimie	01	01- Alger – Siège	
Contrôleur Phytosanitaire	Concours sur titre	Technicien en agronomie	- Protection des végétaux - Biologie - Chimie	02	01- El Tarf 01- Mostaganem	
Attaché d'administration	Concours sur titre	Les titulaires du baccalauréat ayant accompli avec succès deux (02) années d'enseignement ou de formation supérieurs.	Sciences juridiques et administratives – Sciences économiques – Sciences financières – Sciences commerciales – Sciences de gestion – Sciences politiques et relations internationales – Sociologie – Psychologie – Science de l'information et de la communication – Sciences islamiques – Management public – Droit des affaires – Droit des relations économiques internationales – Commerce international – Marketing.	01	01- Alger – siège	
Secrétaire de direction	Concours sur titre	Les candidats titulaires du diplôme de technicien en secrétariat ou en secrétariat bureautique.	/	01	01-Alger – siège	
Secrétaire	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un certificat de maîtrise professionnelle en secrétariat ou attestation de 2ème année secondaire accomplie, plus une formation en bureautique d'une durée de six (06) mois au moins dans un établissement privé de formation professionnelle agréé.	/	01	01- Batna	

Les dossiers de candidature à fournir :
- Une demande manuscrite de participation.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- Un certificat de résidence.
- Une fiche de renseignement remplie par le candidat – à télécharger sur le site électronique de la Fonction publique (www.dgfp.gov.dz).

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats doivent comporter notamment :
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de Sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés, précisant le poste de travail occupé, accompagné d'une copie légalisée du contrat de travail, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la qualité de major de promo le cas échéant.
- Une fiche familiale, le cas échéant.

Les candidats définitivement admis sont invités avant leur nomination dans les grades postulés, à compléter leurs dossiers de recrutement par l'ensemble des autres pièces, notamment :
- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation vis-à-vis du Service national.
- Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité.
- Extrait de naissance n° 13.
- Deux (02) photos d'identité.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie), attestant l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Un certificat de nationalité.
- Un chèque barré.

Délais d'inscription et dépôt du dossier : la durée d'inscription est de quinze (15) jours ouvrables, à compter de la première parution de cette annonce.

Les dossiers doivent être envoyés à l'Institut National de la Protection des Végétaux sis au 12 Avenue des Frères Ouadek Hacen Badi El HARRACH – BP 80 EL HARRACH ALGER.
Observation : tout dossier incomplet, ou parvenu hors délai, ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 22/11/2015/ ANEP N° 354 700

QUI SÈME L'IMPÉRIALISME RÉCOLTE LE TERRORISME

Presque un an après les attentats de Charlie Hebdo, c'est reparti pour un tour d'hystérie collective. Entre les tartufferies médiatico-politiques («on a atteint des sommets dans l'horreur», «une porte s'est ouverte sur l'enfer» ...) et l'idiotie collective («ça y est c'est la guerre», «même pas peur», «la France a été touchée parce que c'est le pays des droits de l'homme» ...), beaucoup devraient redescendre sur terre et essayer de s'imposer un minimum de réflexion et d'honnêteté.



DR

Oui, les attentats sont une horreur et les victimes méritent notre empathie ; mais non, la France n'a pas été touchée par hasard, ni même vraiment par surprise. Des victimes de Charlie Hebdo en Janvier dernier aux attentats déjoués depuis (dans le Thalys, contre les églises du Val de Marne), il est clair depuis un moment que la France est devenue l'une des cibles privilégiée du terrorisme islamique. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la question, le juge anti-terroriste Marc Trévidic déclarait d'ailleurs il y a peu que «le pire est devant nous» et que «les Français vont devoir s'habituer non à la menace des attentats, mais à la réalité des attentats». Et pendant que le même juge dénonçait le manque criant de moyens alloué à la prévention de la menace terroriste en France («On fait donc le strict minimum ... au risque de passer à côté de graves menaces»), que faisaient nos gouvernants ? Ils Jouaient les gros bras face à Assad et son allié Poutine.

Alors que la politique d'ingérence occidentale s'est révélée mortifère en Afghanistan, en Irak ou encore en Libye (repli ethnique ou confessionnel, affrontements civils, règne des bandes armées, nouveaux foyers de terrorisme), la France est depuis 2011 le pays le plus va-t-en-guerre contre le régime syrien. Bachar el Assad est certes un dictateur, mais depuis quand les dictateurs dérangent nos gouvernants ? La France n'a-t-elle pas soutenue Ben Ali lors de la révolution tunisienne en 2010-2011 ? La France ne reçoit-elle pas régulièrement en grandes pompes tout un tas de dictateurs africains (Idriss Deby, Denis Sassou N'Guesso, Paul Biya ...). Difficile donc de mettre l'obsession de déboulonner Assad sur le compte de l'humanitaire ou de la liberté.

Difficile d'accepter dans le même temps que notre pays s'acoquine avec les pires tyrannies du golfe (vente d'armes à l'Arabie Saoudite et aux Emirats arabes unis, financements provenant du Qatar ...) ... tyrannies qui sont d'ailleurs beaucoup plus hostiles aux pays du croissant chiite (Iran, Syrie, Hezbollah Libanais) qu'aux groupes djihadistes (sunnites). Depuis peu, la France a fait de Daech son pire ennemi ; pourtant, il n'y a pas si longtemps, notre ministre des affaires étrangères se félicitait des progrès en Syrie d'un autre grand mouvement djihadiste : «Al Nosra (filiale d'Al Qaïda, ndr) fait du bon boulot». N'est-ce pas le signe d'une politique étrangère absurde ? C'est ce que les récents attentats djihadistes (qui ont visé tour à tour la Russie, le Hezbollah Libanais et la France) semblent indiquer...

En Syrie comme en Libye, nos gouvernants n'ont pas seulement commis une faute morale, ils ont aussi fait preuve d'une grande incompétence.

Dans les deux pays, il était largement prévisible que la déstabilisation des régimes en place cède la place au chaos. D'abord, il faut se rappeler que la plupart des frontières au Moyen-orient et en Afrique sont récentes et artificielles (conférence de Berlin pour le partage européen de l'Afrique en 1884, accords de Sykes-Picot pour le partage franco-Anglais du Moyen-orient en 1916) ; ces pays comptent de nombreuses minorités (ethniques et/ou confessionnelles) ce qui n'en fait pas le terreau idéal pour l'installation d'une démocratie (à fortiori à court terme et par la violence).

Ensuite, force est de constater que nos dirigeants n'ont tiré aucune leçon des erreurs passées.

Que s'est-il passé en Libye ? En voulant armer les rebelles, on a surtout armé les djihadistes et donc participé à l'essor du terrorisme international (c'est d'ailleurs pour cette raison qu'on est ensuite reparti en guerre au Mali). Et qu'a-t-on fait en Syrie ? La même chose. Si la France avait vraiment voulu débarrasser ces pays du joug de la dictature, elle aurait poussé à la négociation (mise en place d'élections, sortie/amnistie du pouvoir en place ...) au lieu d'instrumentaliser le mécontentement populaire et d'attiser la guerre civile. En hurlant sur tous les toits que «le dictateur devra payer pour ses crimes», quel choix lui a-t-on laissé autre que celui de mener une guerre jusqu'au-boutiste ? Aucun. Dès lors, il ne nous restait plus qu'à choisir les groupes d'opposition à armer et espérer ainsi maîtriser l'issue du conflit (émergence d'un régime ami). Sauf que ... raté, ce sont encore les djihadistes qui ont pris le dessus.

En partant en guerre contre Daech, la France a donc joué les pompiers pyromanes. Qu'il est drôle de voir l'exécutif français réclamer aujourd'hui l'union nationale alors que les récents attentats ne sont que la conséquence de sa politique étrangère impérialiste. Hollande et Fabius se sont-ils souciés de l'opinion nationale avant de partir faire les cowboys en Syrie ? Bien évidemment, cette union nationale n'est rien d'autre qu'une tentative de mise au pas, une manière de dire : «si vous ne nous soutenez pas, c'est que vous êtes du côté des terroristes». Personnellement, je ne signerai pas le chèque en blanc de cette politique étrangère bellicisite, je ne me replierai pas dans un nationalisme rétrograde du style «mon dieu, on nous a attaqué, nous les Français» (les autres on s'en fout) et je ne me tapisserai pas la figure en bleu-blanc-rouge comme un petit soldat du système. Je suis du côté de toutes les victimes du monde, celles de Daech mais aussi celles (bien plus nombreuses) des EU, de la France et d'Israël. Qui pleure les centaines de milliers de civils tués en Irak, en Libye, en Syrie, etc… ces dernières années ?

Pour terminer, voici l'extrait d'un texte d'Howard Zinn qui me semble particulièrement bien résumer l'origine du mal : «La désobéissance civile n'est pas notre problème. Notre problème c'est l'obéissance civile. Notre problème, ce sont les gens qui obéissent aux diktats imposés par les dirigeants de leurs gouvernements et qui ont donc soutenu des guerres. Des millions de personnes ont été tuées à cause de cette obéissance. Notre problème, c'est l'obéissance des gens quand la pauvreté, la famine, la stupidité, la guerre et la cruauté ravagent le monde. Notre problème, c'est que les gens soient obéissants alors que les prisons sont pleines de petits voleurs et que les plus grands bandits sont à la tête du pays. C'est ça notre problème».

Jérôme Henriques

Publicité



La Prusse des colons

par Uri Avnery*

La démocratie israélienne est sur une pente glissante. Elle la descend lentement, agréablement, mais incontestablement. Vers où glisse-t-elle ? Tout le monde le sait : vers une société ultra-nationaliste, raciste, religieuse.

Qui mène la course ?

Mais, le gouvernement naturellement. Ce groupe de bruyantes nullités arrivées au pouvoir aux dernières élections, sous la conduite de Benjamin Nétanyahou.

Pas vraiment. Prenez tous ces petits démagogues braillards, les ministres de ceci ou de cela (je ne peux pas me rappeler tout à fait qui est sensé être ministre de quoi) et clouez leur quelque part le bec, et rien ne changera. Dans dix ans, personne ne se souviendra du nom d'aucun d'entre eux.

Si ce n'est pas le gouvernement qui dirige, qui est-ce ? Peut-être la populace de droite ? Ces gens que nous voyons à la télé, aux visages tordus par la haine, et qui, aux matches de foot, crient "mort aux Arabes !" jusqu'à s'enrouer, ou qui manifestent après chaque incident violent dans les villes où cohabitent Juifs et Arabes aux cris de "Tous les Arabes sont des terroristes, tuez les tous !"

Cette populace peut faire les mêmes manifestations demain contre quelqu'un d'autre : les gays, les juges, les féministes ou n'importe qui. Cela n'a aucune logique. Cela ne peut pas construire un nouveau système.

Non il n'y a qu'un seul groupe dans le pays qui soit suffisamment fort, suffisamment cohérent, suffisamment déterminé pour s'emparer du pouvoir : les colons.

Au milieu du siècle dernier, un très grand historien, Arnold Townbee, écrivit un ouvrage monumental. Sa thèse centrale était que les civilisations sont comme les êtres humains : elles naissent, se développent, atteignent leur maturité, vieillissent et meurent. Cela n'était pas vraiment nouveau – l'historien allemand Oswald Spengler avait dit à peu près la même chose avant lui ("Le déclin de l'Occident"). Mais Toynbee, en bon britannique, était beaucoup moins métaphysique que son prédécesseur allemand, et essayait de tirer des conclusions pratiques.

Dans les nombreuses idées de Toynbee, il y en avait une qui devrait nous intéresser aujourd'hui. Elle concerne le processus par lequel des secteurs frontaliers accèdent au pouvoir et s'emparent de l'État.

Prenez par exemple l'histoire de l'Allemagne. La civilisation allemande s'est développée et a atteint sa maturité dans le sud, près de la France et de l'Autriche. Une classe supérieure riche et cultivée s'était répandue dans l'ensemble du pays. Dans les villes la bourgeoisie patricienne parrainait des écrivains et des compositeurs. Les Allemands se considéraient comme "un peuple de poètes et de penseurs".

Mais au cours des siècles, les jeunes et les gens dynamiques des régions riches, en particulier les cadets de famille qui n'héritaient de rien, ambitionnaient de se tailler de nouveaux domaines. Ils allèrent vers la frontière orientale, conquirent de nouvelles terres sur les habitants slaves et se taillèrent de nouveaux États.

Le territoire oriental fut appelé Mark Brandebourg. "Mark" signifie marches, terre frontalière. Sous une lignée de princes talentueux, ils développèrent leur État au point que le Brandebourg devint une puissance dominante. Ne s'en satisfaisant pas, l'un de ses princes épousa une femme qui apportait en dot un petit royaume oriental appelé Prusse. C'est ainsi que le prince devint roi, le Brandebourg fut rattaché à la Prusse puis se développa par la guerre et la diplomatie au point que la Prusse étendit son pouvoir sur la moitié de l'Allemagne.

L'État prussien, situé au milieu de l'Europe, entouré de puissants voisins, n'avait pas de frontières naturelles – ni vastes mers, ni hautes montagnes, ni larges fleuves. Ce n'était que plaines. C'est pourquoi les rois de Prusse créèrent une frontière artificielle : une armée puissante. Le comte Mirabeau, l'homme d'État français, eut cette formule célèbre : "Les autres États ont une armée. En Prusse l'armée a un État." C'est aux Prussiens eux-mêmes qu'on doit cette phrase : "Le soldat est le premier homme de l'État".

À la différence de la plupart des autres États, en Prusse le mot "État" bénéficie d'un statut presque sacré. Theodor Herzl, fondateur du sionisme et grand admirateur de la Prusse, adopta cet idéal, appelant sa future création "Der Judenstaat" - l'État du Juif.



Toynbee, n'étant pas enclin au mysticisme, découvrit la raison terre à terre de ce phénomène de nations civilisées conquises par des peuples frontaliers moins civilisés mais plus rudes.

Les Prussiens devaient se battre. Conquérir une terre et anéantir une partie de ses habitants, créer des villages et des villes, résister aux contre-attaques de voisins rancuniers, les Suédois, les Polonais, les Russes. Il leur fallait tout simplement être solides.

À la même époque, au centre du pays, les gens menaient une vie beaucoup plus aisée. Les bourgeois de Francfort, de Cologne, de Munich et de Nuremberg pouvaient mener une vie facile, faire de l'argent, lire leurs grands poètes, écouter leurs grands compositeurs. Ils pouvaient traiter ces primitifs de Prussiens avec mépris. Jusqu'à 1871 lorsqu'ils se découvrirent dans un nouveau Reich Allemand dominé par les Prussiens, avec un Kaiser prussien.

Des processus de cette nature se sont produits dans beaucoup de pays au cours de l'histoire. La périphérie devient le centre. Dans l'antiquité, l'empire grec ne fut pas fondé par les citoyens civilisés d'une ville grecque comme Athènes, mais par un dirigeant du territoire frontalier de Macédoine, Alexandre le Grand. Plus tard, l'empire méditerranéen ne fut pas créé par une ville grecque civilisée, mais par une ville italienne de la périphérie du nom de Rome.

Un petit territoire frontalier allemand du sud-est devint l'immense empire multi-national appelé Autriche (Österreich, "Empire Oriental" en allemand) jusqu'à son occupation par les nazis qui le renommèrent Ostmark – région frontalière de l'est.

Les exemples abondent

L'histoire juive, réelle et imaginée, possède ses propres exemples.

Lorsqu'un gamin lanceur de pierre de la périphérie sud du nom de David devint roi d'Israël, il déplaça sa capitale de la ville ancienne d'Hébron à un nouveau site qu'il venait de conquérir – Jérusalem. Il se trouvait là éloigné de toutes les villes dans lesquelles une nouvelle aristocratie s'était formée et avait prospéré.

Bien plus tard, à l'époque romaine, les rudes combattants de la zone frontalière de Galilée descendirent à Jérusalem, devenue une ville patricienne civilisée, et imposèrent aux paisibles citoyens une guerre insensée contre des Romains infiniment supérieurs. C'est en vain que le roi juif Agrippa, descendant d'Hérode le Grand tenta de les arrêter par un impressionnant discours relaté par Flavius Joseph. Le peuple de la frontière l'emporta, la Judée se révolta, le ("second") temple fut détruit, et l'on pouvait en éprouver les conséquences cette semaine sur le Mont du Temple ("Haral al Sharif", le Sanctuaire Sacré en arabe), où les gamins arabes, émules de David, lancent des pierres contre les Juifs imitateurs de Goliath.

Dans l'Israël d'aujourd'hui, il y a une différence évidente – un antagonisme – entre les grandes ville riches comme Tel Aviv et la "périphérie" bien plus pauvre dont les habitants sont pour la plupart les descendants d'immigrants de pays orientaux pauvres et arriérés.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Avant la fondation de l'État d'Israël, la communauté juive de Palestine (appelée "le Yishouv") était dirigée par le parti travailliste, qui était dominé par les Kibboutzim, les villages communautaires dont beaucoup étaient situés le long des frontières (on pourrait dire qu'ils constituaient en réalité les "frontières" du Yishouv.) C'est là qu'était née une nouvelle race de rudes combattants, tandis que les habitants choyés des villes étaient méprisés.

Dans le nouvel État les Kibboutzim ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, et les villes centrales sont devenus des centres de civilisation, enviés et même haïs par la périphérie. C'était la situation jusqu'à une époque récente. C'est maintenant en train de changer rapidement.

Au lendemain de la Guerre des Six-Jours de 1967, un nouveau phénomène israélien s'est fait jour : les colonies dans les territoires palestiniens nouvellement occupés. Leurs fondateurs étaient des jeunes "nationalistes-religieux".

Aux jours du Yishouv, les sionistes religieux étaient plutôt méprisés. Ils n'étaient qu'une petite minorité. D'une part, ils étaient dépourvus de l'élan révolutionnaire des kibboutzim laïques, socialistes. D'autre part, les vrais Juifs orthodoxes n'étaient pas sionistes du tout et ils condamnaient toute l'entreprise sioniste comme un péché contre Dieu. (N'était-ce pas Dieu qui avait condamné les Juifs à vivre en exil, dispersés au milieu des nations, à cause de leurs péchés ?)

Mais, après les conquêtes de 1967, le groupe "national-religieux" devint soudain une force de mouvement. La conquête du Mont du Temple à Jérusalem Est et de tous les autres sites bibliques les emplit de ferveur religieuse. Après avoir été une minorité marginale, ils devenaient une puissante force de mouvement.

Ils donnèrent naissance au mouvement des colons et créèrent des dizaines et des dizaines de villes et de villages nouveaux dans l'ensemble de la Cisjordanie et à Jérusalem Est. Avec l'aide énergique de tous les gouvernements israéliens successifs, de gauche comme de droite, ils se sont développés et ont prospéré. Tandis que le "camp de la paix" de gauche dépérissait, ils déployaient leurs ailes.

Le parti "national-religieux", un temps l'une des forces les plus modérées de l'échiquier politique israélien, est devenu le parti "Foyer Juif" ultra-nationaliste, presque fasciste. Les colons aussi sont devenus une force dominante au sein du Likoud. Ils contrôlent maintenant le gouvernement. Avigdor Lieberman, un colon, dirige un parti encore plus à droite, en opposition de pure forme. La star du "centre", Yair Lapid, a fondé son parti dans la colonie Ariel et tient maintenant des propos d'extrême droite. Yitzhak Herzog, le chef du parti travailliste, tente sans grande conviction de les imiter.

Tous adoptent maintenant un langage de colon. Ils ne parlent plus de Cisjordanie, mais utilisent les mots des colons : "Judée et Samarie".

En m'inspirant de Toynbee, j'explique ce phénomène par le défi que pose la vie sur la frontière.

Même lorsque la situation est moins tendue qu'elle ne l'est actuellement, les colons affrontent des dangers. Ils sont entourés de villages et de villes arabes (ou plutôt ils se sont interposés au milieu d'eux). Ils sont exposés à des pierres et à des attaques sporadiques sur les autoroutes et ils vivent sous la protection permanente de l'armée, alors que dans les villes israéliennes les gens mènent une vie tranquille.

Bien sûr, tous les colons ne sont pas des fanatiques. Beaucoup d'entre eux sont allés vivre dans une colonie parce que le gouvernement leur a donné, presque pour rien, un pavillon et un jardin dont ils ne pouvaient même pas rêver en Israël même. Beaucoup d'entre eux sont des employés du gouvernement avec de bons salaires. Beaucoup aiment simplement la vue – tous ces minarets musulmans pittoresques. Beaucoup d'usines ont quitté Israël à proprement parler, vendu les terrains qu'elles y avaient pour des sommes exorbitantes et reçu d'énormes subventions du gouvernement pour se relocaliser en Cisjordanie. Elles y emploient, naturellement, à bon compte des travailleurs palestiniens des villages environnants, sans devoir appliquer des salaires minimum légaux et toutes les lois sur le travail. Les Palestiniens vont y travailler parce qu'ils ne trouvent pas d'autre travail.

Mais même ces colons "de confort" deviennent extrémistes, pour survivre et défendre leurs foyers, alors que les gens de Tel Aviv jouissent de leurs cafés et de leurs théâtres. Beaucoup de ces anciens possèdent déjà un second passeport, pour le cas où. Rien d'étonnant à ce que les colons soient en train de prendre le pouvoir.

Le processus est déjà bien avancé. Le nouveau chef de la police est un ancien colon portant kippa. C'est aussi le cas du chef des services secrets. De plus en plus d'officiers de l'armée et de la police sont des colons. Au gouvernement et à la Knesset, les colons exercent une influence considérable.

Il y a quelque 18 ans, lorsque mes amis et moi avons déclaré pour la première fois un boycott israélien des produits des colonies, nous voyions ce qui allait advenir.

Voilà aujourd'hui le vrai combat pour Israël.

Uri Avnery

*Uri Avnery (de son nom de naissance Helmut Ostermann) est un écrivain et journaliste israélien né le 10 septembre 1923 à Beckum (Westphalie, Allemagne). Surtout connu pour être un militant des droits des Palestiniens et pacifiste convaincu, il appartient à une tendance de gauche israélienne. Il se définit comme « post sioniste ».

Le Conseil de sécurité autorise toutes les mesures nécessaires contre Daech

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité vendredi une résolution française qui permet de "prendre toutes les mesures nécessaires" pour combattre le groupe autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI), une semaine après les attentats qui ont fait 130 morts à Paris.



La résolution demande aux Etats qui en sont capables de prendre toutes les mesures nécessaires, en conformité avec les lois internationales, et en particulier avec la charte de l'ONU (..) sur le territoire contrôlé par Daech en Syrie et en Irak". Les pays sont invités à "redoubler d'efforts et à coordonner leurs initiatives afin de prévenir et stopper les actes terroristes commis spécifiquement" par Daech, ainsi que par d'autres groupes extrémistes associés à Al-Qaïda. Le Conseil qualifie Daech de "menace mondiale et sans précédent contre la paix et la sécurité internationales" et se déclare "déterminé à combattre par tous les moyens cette menace". Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a salué dans un communiqué un texte qui "appelle à l'amplification de la lutte contre Daech". Il importe maintenant", a-t-il ajouté, "que tous les Etats s'engagent concrètement dans ce combat, qu'il s'agisse de l'action militaire, de la recherche de solutions politiques, ou de la lutte contre le financement du terrorisme". La résolution ne donne pas à proprement parler d'autorisation légale pour agir militairement contre Daech et elle n'invoque pas l'article 7 de la charte de l'ONU qui prévoit l'emploi de la force. Mais elle fournit un appui politique à la campagne contre les jihadistes en Syrie et Irak, qui a été intensifiée à la suite des attentats de Paris, revendiqués par Daech. Les raids aériens français en Syrie ont pour base légale le droit d'un Etat à se défendre contre une attaque, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations unies. La résolution condamne les attaques à Paris, mais aussi celles qui ont été menées depuis début octobre par Daech à Sousse (Tunisie), à Ankara, Beyrouth ou contre un avion russe au-dessus de l'Egypte. Elle a été votée au moment où à Bamako une prise d'otages dans un hôtel a fait au moins 27 morts selon les autorités maliennes. Cette attaque a été revendiquée par un groupe jihadiste lié à Al-Qaïda. La résolution invite les pays à "intensifier leurs efforts" pour empêcher leurs citoyens de s'enrôler dans les rangs de Daech et pour tarir le financement des groupes extrémistes. Elle prévoit aussi que l'ONU prenne de nouvelles sanctions contre les dirigeants et membres du groupe et ses soutiens. La Russie a de son côté proposé mercredi au Conseil d'adopter une nouvelle version de son projet de résolution, que le président russe Vladimir Poutine avait présenté fin septembre. Mais ce texte est pour l'instant rejeté par les Occidentaux parce qu'il prévoit d'associer le régime de Bachar al-Assad à la lutte contre les groupes extrémistes. Contrairement à la Russie, Londres, Paris et Washington veulent un départ rapide du président syrien dans le cadre d'une transition politique pour régler le conflit.

RUSSIE

La Russie largue sur des cibles du Daech en Syrie



DES BOMBES portant les inscriptions "Pour notre peuple" et "Pour Paris", selon le ministère russe de la Défense et des images de la télévision russe. Une vidéo diffusée par la télévision russe montre un homme peignant en noir les inscriptions "pour notre peuple" et "pour Paris" sur des bombes de l'aviation russe quelques minutes avant le décollage des avions de guerre de la base utilisée par les forces russes en Syrie. Pour notre peuple! Pour Paris! les pilotes et techniciens de la base aérienne de îHmeymim ont envoyé un message aux terroristes par voie aérienne", a déclaré le ministère russe de la Défense sur son compte Twitter. Les forces armées russes mènent une campagne aérienne de représailles", a par ailleurs indiqué le ministère dans une autre déclaration, ajoutant que l'armée russe avait commencé à coordonner ses actions avec les forces françaises. Le président russe Vladimir Poutine avait promis de châtier les responsables de l'attentat à la bombe ayant causé le crash d'un avion civil russe le 31 octobre en Egypte, causant la mort de 224 personnes, des touristes russes pour la plupart. L'attentat a été revendiqué par Daech.

ISTANBUL

La police turque a interpellé un Belge d'origine marocaine

SOUPÇONNÉ d'avoir effectué des repérages en vue des attentats du 13 novembre à Paris et Saint-Denis, ont rapporté samedi des médias. Ahmet Dahmani, 26 ans, a été appréhendé dans un hôtel de luxe d'Antalya sur la côte sud de la Turquie", a précisé l'agence de presse turque Dogan. Deux autres individus, de nationalité syrienne, ont par ailleurs été interpellés sur une route des environs. Ils sont soupçonnés d'avoir été envoyés à Antalya par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) pour aider Dahmani à passer sans mal la frontière syrienne. Leur arrestation a eu lieu alors qu'ils s'apprêtaient à le retrouver. La police antiterroriste turque a été avertie de la présence d'Ahmet Dahmani à son arrivée en avion à Antalya et elle l'a suivi jusqu'à son hôtel, dans le quartier de Manavgat, d'après l'agence Dogan. La Turquie a d'autre part expulsé cette semaine un groupe de huit Marocains interpellés par la police des frontières à l'aéroport d'Istanbul et soupçonnés de liens avec l'EI. Ces personnes ont dit être arrivées mardi soir à l'aéroport Atatürk en provenance de Casablanca (Maroc) pour passer des vacances en Turquie.

Nouvelle-Zélande

SEPT PERSONNES ONT TROUVÉ

SEPT PERSONNES ont trouvé la mort samedi quand leur hélicoptère civil s'est écrasé sur un glacier en Nouvelle-Zélande dans de mauvaises conditions atmosphériques, a annoncé la police. Les six passagers et le pilote de l'hélicoptère sont morts lors du crash de l'appareil sur le glacier Fox, un site touristique très prisé de la côte ouest de l'Ile du sud, alors que le ciel était particulièrement couvert et les pluies violentes. Une équipe de médecins et de secouristes hélitreuillée sur place a confirmé qu'il n'y avait pas de survivants. Les identités des victimes n'ont pas été précisées pour l'instant. La récupération des corps pourrait prendre du temps en raison de mauvaise conditions météorologiques, a précisé la police. L'hélicoptère, qui appartient à une compagnie privée, survolait le glacier Fox, réputé facile d'accès, qui attire des milliers de touristes chaque année.

Libéria

TROIS NOUVEAUX CAS D'EBOLA

LE MINISTÈRE de la Santé du Libéria a confirmé vendredi trois cas d'Ebola plusieurs mois après que le pays ait été déclaré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) exempte de la maladie à virus Ebola. Tout a commencé jeudi le 19 novembre, lorsque nous avons reçu un rapport de l'un de nos laboratoires de référence que des échantillons de sang des patients vivants ont testé positif pour Ebola", a déclaré la ministre de la Santé Bernice Dahn lors d'une conférence de presse. Elle a fait savoir que les patients et les contacts à haut risque sont pris en charge dans une unité de traitement d'Ebola à Monrovia.

Chine

21 MORTS DANS L'INCENDIE D'UNE MINE DE CHARBON

UN INCENDIE dans une mine de charbon dans la province du Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine, a fait 21 morts samedi, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelle. Une personne était toujours portée disparue après cet incendie, qui s'est déclenché tard vendredi soir dans une mine située à Jixi et exploitée par l'entreprise étatique Heilongjiang Longmay Mining Holding Group, a indiqué Chine nouvelle. Les secours ont retrouvé les corps de 21 mineurs mais étaient toujours à la recherche d'une personne disparue, selon le gouvernement local. 38 personnes se trouvaient sous terre lorsque l'incendie s'est produit, 16 ont réussi à s'échapper. La ville de Jixi est proche de la frontière avec la Russie. Les accidents dans les mines de charbon chinoises ont fait 931 morts l'année dernière, avait déclaré en mars un haut responsable chargé de la sécurité. En juillet, six hommes ont été secourus d'une mine de charbon inondée dans le Heilongjiang, après avoir passé une semaine sous terre, suite à un accident ayant fait au moins quatre morts, selon les médias officiels.

TELEX

3 NOUVEAUX CAS D'EBOLA AU LIBÉRIA

LE MINISTÈRE de la Santé du Libéria a confirmé vendredi trois cas d'Ebola plusieurs mois après que le pays ait été déclaré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) exempte de la maladie à virus Ebola.
«Tout a commencé jeudi le 19 novembre, lorsque nous avons reçu un rapport de l'un de nos laboratoires de référence que des échantillons de sang des patients vivants ont testé positif pour Ebola», a déclaré la ministre de la Santé Bernice Dahn lors d'une conférence de presse.
Elle a fait savoir que les patients et les contacts à haut risque sont pris en charge dans une unité de traitement d'Ebola à Monrovia.

NOUVEAU CAS D'EBOLA CONFIRMÉ AU LIBERIA QUI ÉTAIT DÉCLARÉ EXEMPT DE CONTAGION

UN NOUVEAU cas d'Ebola a été confirmé au Liberia qui était jusque-là déclaré exempt de contagion, a annoncé un porte-parole de l'OMS. «Il y a un cas confirmé», a déclaré le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, sans fournir d'autres précisions. Le Liberia avait été déclaré exempt de contagion une première fois en
mai, puis l'épidémie était réapparue six semaines plus tard, et le Liberia avait été déclaré à nouveau exempt de contagion en septembre. Selon les règles de l'OMS, un pays est déclaré exempt 42 jours - soit deux fois la durée maximale d'incubation de la maladie - après le dernier cas connu.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976. Elle a fait 11.300 morts sur un total de près de 29.000 personnes contaminées depuis décembre 2013. Le Liberia a enregistré au total 10.600 cas qui ont provoqué 4.808 décès.
La quasi-totalité des cas mortels ont été enregistrés en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée. La Sierra Leone a été déclaré exempte du virus début novembre.

LE PALUDISME EST EN RECUL DANS LE MONDE ET DOIT ÊTRE ÉLIMINÉ D'ICI 2030

L'ONU et le Partenariat mondial contre le paludisme ont indiqué que la progression du paludisme dans le monde a été arrêtée et son incidence réduite, ce qui était l'un des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), soulignant que ce succès doit maintenant être confirmé pour aboutir à une élimination totale de la maladie d'ici 2030.
«Le succès remporté par les nations du monde en vue de repousser le paludisme montre ce qui peut être accompli avec une dose adéquate de détermination et les bons partenariats», a déclaré jeudi le président de l'Assemblée générale des Nations Unies Mogens Lykketoft.
«Nous pouvons et nous devons éliminer le paludisme d'ici 2030», a-t-il ajouté, faisant allusion à l'un des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre et qui se veut une prolongation des efforts pour parvenir aux OMD.
Selon le Partenariat mondial contre le paludisme, les progrès accomplis depuis 2000 dans la lutte contre le paludisme ont permis d'éviter plus de 6,2 millions de décès, dont 97% d'enfants. Sur le seul continent africain, où surviennent encore 90% des décès causés par le paludisme, une réduction d'environ 69% de la mortalité due à cette maladie parmi les enfants de moins de cinq ans a été enregistrée au cours des 15 dernières années.

Des antibiotiques de «dernier recours» menacés par un gène de résistance découvert en Chine

Un gène rendant certaines bactéries résistantes à une famille d'antibiotiques, dits «de dernier recours», a été retrouvé sur des animaux et des patients chinois, selon des chercheurs qui appellent à restreindre l'utilisation de ces antibiotiques en médecine vétérinaire.



«Nos résultats sont extrêmement inquiétants», a souligné le Pr Liu Jian-Hua, de l'Université agricole de Canton, principal auteur de l'étude publiée dans une revue spécialisée.
Le nouveau phénomène de résistance concerne les polymyxines (colistine et polymyxine B), antibiotiques utilisés «en dernier recours» pour venir à bout de bactéries à gram - (comme Enterobacter, E. coli également appelé colibacille, Klebsellia pneumoniae), notamment chez les personnes atteintes de mucoviscidose ou en réanimation. En Chine, la colistine est largement utilisée en médecine vétérinaire.
C'est ainsi que lors de tests de routine effectué sur des porcs destinés à l'alimentation, Liu et ses collègues ont découvert une souche de colibacille résistante à la colistine et capable de se propager à d'autres souches bactériennes.
Des bactéries résistantes à cet antibiotique ont également été retrouvées sur quelque 1.300 patients hospitalisés dans deux provinces du sud de la Chine (Guangdong et Zhejiang).
Les chercheurs ont découvert que la bactérie E. coli retrouvée sur les porcs contenait un nouveau gène («mcr-1») capable d'être copié et transféré facilement à une autre bactérie, en particulier la Klebsiella pneumoniae, responsable d'infections pulmonaires.
«Il est probable que la résistance à la colistine provoquée par le gène mcr-1 s'est d'abord produite chez l'animal avant de s'étendre aux humains», souligne de son côté le Pr Shen Jianzhong, l'un des co-auteurs de l'étude.

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS À KHENCHELA

UNE CAMPAGNE de sensibilisation et de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus a été lancée jeudi dans les communes de Taouzianet et de Bouhmama par les directions de la santé et de l'action sociale et l'association nationale Nour doha.
Menée dans le cadre dÆune opération parrainée par le ministère de la Solidarité nationale, cette campagne de deux jours propose des consultations gratuites par des médecins-femmes pour le dépistage de ces deux types de cancers.
Les consultations, organisées dans les polycliniques des deux communes, ont été précédées par des actions de sensibilisation au moyen d'affiches placardées sur les places publiques, de la distribution de dépliants et d'annonces dans les mosquées et sur les ondes de la radio, a indiqué le chef service prévention
à la direction de la santé, Bouzid Bousdira.
En cas de diagnostic positif, la femme bénéficie d'une prise en charge par l'association Nour doha au niveau du centre anti-cancer Pierre et Marie Curie d'Alger.
L'opération sera élargie, dans une seconde phase, aux autres communes de la wilaya en vue de toucher le plus grand nombre de femmes rurales, a-t-on affirmé à la direction de la santé.

SELON L'OMS

Le nombre de décès liés au tabac dans le monde atteindrait 8 millions d'ici 2030

LE NOMBRE de décès liés au tabac atteindrait 8 millions d'ici 2030 à travers le monde «si rien n'est fait» pour limiter le danger, a averti la représentante de l'Organisation mondiale de la Santé à Dakar, Françoise Bigirimana. Selon elle, 80% de ces décès «surviendront dans les pays à revenu faible ou intermédiaire». Mme Bigirimana a fait ces prévisions lors des travaux d'un atelier régional de sensibilisation pour la ratification du protocole afin d'éliminer le commerce du tabac, ouvert à Dakar.
Elle a en outre souligné que le traitement cher des maladies liées à la consommation de tabac pèse lourdement sur les budgets des ménages et des Etats et sur la baisse de la productivité surtout en Afrique.
Les statistiques publiées en 2014 par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique indiquent que 94 millions d'hommes et 13 millions de femmes d'Afrique sont des consommateurs de tabac.
Selon l'Agence de presse sénégalais (officielle), la dernière enquête nationale sur le tabagisme des adultes publiées en octobre 2015 sur un échantillon de 4.000 ménages montre qu'au Sénégal, un demi-million d'adultes fument les cigarettes et un autre demi-million utilisent d'autres produits du tabac, alors que 32% de la population sont victimes du tabagisme passif dans les lieux publics.

Ouverture de la première unité de chimiothérapie à l'EPH de Tissemsilt

L'ÉTABLISSEMENT public hospitalier (EPH) de Tissemsilt s'est doté dernièrement d'une unité de chimiothérapie pour les cancéreux, la première du genre dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population.
Concrétisée dans le cadre du plan national anti-cancer (2015-2019), cette unité est encadrée par un oncologue, deux spécialistes en chimiothérapie, un généraliste et des agents paramédicaux, a-t-on indiqué.
Ce staff a reçu une formation au niveau du CHU de Sidi Bel-Abbès d'une durée de trois mois dans le cadre d'une convention de jumelage entre cet établissement et l'EPH de Tissemsilt. La nouvelle unité de chimiothérapie disposant d'équipements modernes prend en charge les cancéreux de la wilaya et de zones limitrophes dont Bougara, Mahdia et Hamadia (Tiaret).
La direction de la santé a signalé que l'EPH de Tissemsilt a recruté dernièrement un oncologue dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à assurer une couverture médicale dans cette spécialité dans tous les établissements hospitaliers du pays. L'établissement public hospitalier de Theniet El Had sera doté, à son tour dans les semaines à venir, d'une unité de chimiothérapie en phase d'équipement et d'encadrement.
En outre, la direction de la santé a programmé, en collaboration avec la cellule de wilaya d'accompagnement, d'orientation et de prise en charge des cancéreux et le bureau de l'association nationale d'aide aux cancéreux et à court terme, des rencontres de sensibilisation sur le plan national anti-cancer (2015-2019) qui ciblera des staffs médicaux et paramédicaux des différents établissements sanitaires de la wilaya et des personnes atteintes de cancer.

6E COLLOQUE INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE ET MUSIQUE

Sur fond d'histoire de Constantine

La sixième édition du Colloque international d'anthropologie et musique sera ouverte, demain, lundi 23 novembre, à Constantine, sous la thématique Savoir-faire et transmission dans les musiques de tradition orale et le malouf constantinois, pour trois jours de débat et de réflexion.

Initiée par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), cette nouvelle édition sera animée autour de six axes, soit Ce que les musiques traditionnelles doivent aux textes ; Rôle et contexte de jeu des musiques traditionnelles dans la modernité ; Transmission des musiques traditionnelles ; Méthodes pour une analyse utile des musiques traditionnelles ; Utilisation des technologies pour l'étude et la préservation des musiques traditionnelles ; Les savoir-faire annexes liés à la musique. Inscrit dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, ce colloque qui se déroulera à l'hôtel Marriott, mettra en évidence la dynamique historique de la ville. Comme rapporté par l'organisateur dans la présentation de cette rencontre, Constantine sera marquée au début du IXe siècle par le règne des Fatimides, elle sera le chef-lieu de province sous les Zirides et les Hammadides du Xe au milieu du XIIe siècle. Elle perdra de son influence sous les Almohades, (du milieu du XIIe siècle au milieu du XIIIe), pour reprendre un éclat particulier sous les Hafsides. Elle deviendra la ville la plus importante avec Tunis et Béjaïa durant trois siècles, (du milieu du XIIIe au milieu du XVIe siècle). Nombre de communications sera consacré aux musiques traditionnelles de la Cité, notamment la musique andalouse, sous la tutelle du comité scientifique composé de Maya Saidani et Ouiza Galleze. C'est au début du XXe siècle que Constantine sera marqué par une pléiade de musiciens lettrés ou moins lettrés excellant dans des genres



musicaux divers, le malouf en particulier, alors que leurs ancrages sont nombreux, notamment les confréries cisâwâ, rahmâniyâ, hançala, le cercle des zadjala. Ce savoir-faire ancestral, véhiculé par les artistes, élevés au rang de shîkh(a), maalam(a) et râyas(a), demeure pratiqué dans la ville selon des modes de transmission de répertoires musicaux de tradition orale. Des répertoires fragilisés qui ont connu de multiples mutations dues aux nouveaux espaces dans lesquels ils évoluent désormais. Selon l'organisateur, des alarmes sont régulièrement tirées pour protéger ce patrimoine immatériel qui ne pourra se maintenir et se développer sans la contribution d'un autre savoir-faire, cette fois matériel, qui est la lutherie mais aussi, modernité oblige, des techniques liées au son desquels dépendent la réussite de tout concert. Dans ce sens, il s'agira, lors de ce colloque, de repenser le mode de transmission des savoir-faire liés à la pratique, à la transmission et au développement de la production musicale.

R. C

RECHERCHE SUR LE MOUVEMENT NATIONAL

1.944 témoignages recueillis

PLUS DE 1.900 témoignages sont recueillis auprès de moudjahidine, artisans de la guerre de libération nationale par le Centre d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, depuis sa création en 1995.

Outre 1.944 témoignages recueillis auprès d'artisans de la révolution du 1er novembre, onze longs métrages et trente films documentaires sont réalisés sur la période coloniale en Algérie, a précisé Ahmed Chekroune, chargé de la recherche au sein du centre (CNERMN54) dans une déclaration à l'APS en marge du 20e anniversaire de la création de ce dernier.

96% du patrimoine audiovisuel est numérisé par ce centre qui a organisé 111 séminaires et 150 conférences, 25 numéros de la revue El-Bassaer sont réédités selon la même source.

En collaboration avec le ministère des Moudjahidine, douze mémorandums historiques et ouvrages ainsi que plus de 440 traductions sont publiés, ce qui a permis au centre de faire la lumière sur les dossiers que le colonisateur a voulu occulter, notamment des expériences nucléaires, des armes prohibées, de la torture systématique et des centres de détention.

Le centre dispose actuellement de 15 chercheurs permanents, il compte en assurer 48 avant fin 2016, conformément aux statuts de l'entreprise publique à caractère scientifique et technologique.

R. C

PRIX ABDELHAMID BENZINE

Rendez-vous en mars 2016

LE PRIX du journalisme, initié par l'association Les amis de Abdelhamid Benzine, sera décerné le samedi 05 mars 2016. Il sera remis dans le contexte de la treizième commémoration de la disparition du regretté journaliste, écrivain et militant de la cause nationale.

Abdelhamid Benzine est décédé le 06 mars 2003. Il a exercé le métier de journalisme en tant que rédacteur en chef d'Alger Républicain en 1962. Il poursuivra le combat pour la démocratie en Algérie. A la relance du même journal, il sera nommé Directeur général en 1990. Fonction qu'il a exercé jusqu'à avril 1994 tout en continuant d'écrire. Il est l'auteur, entre autres, de Journal de marche (Editions nationales algériennes, Alger 1965), Lambèse (Dar el Ijtihad, Alger 1989), De notre histoire au quotidien : Alger républicain 1989-1994 (Editions Chihab, Alger 2006).

Dans son communiqué parvenu à notre rédaction, l'association Les amis de Abdelhamid Benzine précise que « seuls les enquêtes ou reportages, dans les trois langues (tamazight, arabe, français), portant sur les problèmes socio-culturels en Algérie seront pris en considération ». Les intéressés peuvent remettre « un seul article paru dans les médias nationaux, à partir de mars 2014, et non primé par ailleurs ». Quant aux journalistes qui ont déjà été lauréats du prix Abdelhamid, ils ne peuvent pas participer à cette nouvelle édition.

Les journalistes intéressés doivent déposer un dossier avant le 02 février prochain selon les possibilités suivantes : Librairie Kalimat (sise au 27 Bd Victor Hugo, Alger) ; Boite postale (n°65, El Biar, Alger) ; Email (assoc.benzine@gmail.com / format pdf) ; Captation d'écran pour les articles publiés dans les sites électroniques ; Par Email pour les articles audiovisuels avec attestation de diffusion délivrée par les responsables de chaîne.

SORTIR

FAIROUZ

Concert hommage à la chanteuse Fairouz (81 ans) de l'artiste syrienne Mais Harb. Lundi 23 novembre. 18h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Prix du billet : 500 DA.

COOPERATION

Conférence Le temps de la coopération : trajectoires algériennes par Jacques Fournier, ancien PDG de GDF et de la SNCF, membre de l'association France-Algérie, et Aissa Kadri, sociologue. Mardi 24 novembre. 18h. Institut français d'Alger. Au moment où les pays du Maghreb se libéraient l'un après l'autre de l'emprise coloniale, la mise en place simultanée d'une politique de coopération avec la
France était paradoxale.

SOPRANO

Concert de la soprano italienne Felicia Bongiovanni pour un hommage au Bel Canto. Avec la participation du maestro Lorenzo Turchi Floris au piano.
Théâtre régional de Constantine : Jeudi 26 novembre. 19h.
Salle El Mouggar, Alger : Samedi 28 novembre. 19h30.
Réservtions : 021 92 51 91

DIMAJAZZ

13e édition du Festival international de jazz de Constantine, Dimajazz, dédiée à la Palestine. Du vendredi 27 novembre au jeudi 03 décembre. Salle Ahmed-Bey. Ouverture avec le batteur Karim Ziad & Friends: N'guyen Lê, Bojan Z, Maâlem Hamid El Kasri, Julien Lourau.

DANSE

Spectacle L'amour au temps de la guerre avec l'Etoile du nord. Samedi 28 novembre. 14h30. Musée national des beaux-arts d'Alger. Une jeune fille est amoureuse d'un garçon, un militant pour la cause algérienne.

ANDALOU

Soirée musicale avec l'association Ziria El Andaloussia de Miliana. Samedi 26 novembre. 18h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Promotion du nouveau coffret de CD.

DIB

L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

OPEN

Exposition collective Open. Nouvel Espace d'art contemporain. El Achour à Alger, jusqu'à la mi-décembre. Avec Hicham Belhamiti, Maya Ouarda Ben Chikh el Fegoun, Mehdi Bardi Djelil, Mourad Krinah, Hind Oufriha, Hocine Zaourar, Adlene Samet, Zoubir Hellal.

NATURE

Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

BASKET-BALL

5E JOURNÉE MESSIEURS

IRBB Arréridj - US Sétif	48-60
CRB Dar Beida - COBB Oran	77-63
NA Hussein-Dey - WA Boufarik	77-62
RC Constantine - PS El-Eulma	110-97
O. Batna - AB Skikda	79-58

Matchs reportés :
GS Pétroliers - NB Staoueli
USM Blida - OMS Miliana

Classement :	Pts	J
1. US Sétif	10	5
2. NA Hussein-Dey	8	4
—.CRB Dar Beida	8	4
—. O Batna	8	5
—. IRBB Arréridj	8	5
6. NB Staoueli	7	4
—.RC Constantine	7	5
8. USM Blida	6	4
—. PS El-Eulma	6	5
10. OMS Miliana	5	4
—.COBB Oran	5	5
—. WA Boufarik	5	5
—. AB Skikda	5	5
14. GS Pétroliers	4	2

VOLLEY-BALL

2e journée filles

AC Tizi Ouzou - Seddouk VB	0-3
WA Tlemcen - NC Béjaia	2-3
RC Béjaia - MB Béjaia	2-3
GS Pétroliers - ASW Béjaia	1-3

Classement :	Pts	J
1. ASW Béjaia	6	2
2. MB Béjaia	5	2
-. Seddouk VB	5	2
4.GS Pétroliers	3	2
-. NR Chlef	3	1
6. NC Béjaia	2	2
7. WA Tlemcen	1	2
RC Béjaia	1	2
-. CRR Toudja	0	1
-. AC Tizi Ouzou	0	2.

HANDBALL

Nationale 1 - 8e journée

O. Maghnia - R. El Harrouch	27 - 28
HBC El Biar - JS Kabylie	23 - 21
NRB Djemila - CRBEE Alger Centre	22 - 22
ES Arzew - AB Barika	22 - 19
ES M'sila - WO Rouiba	26 - 29
IRB Madania - NADIT Alger	23 - 24
GB Ain Tedles - O. M'sila	28 - 24
JS Arzew: exempt.	

Classement:	Pts	J
1 .R. El Harrouch	15	8
2 .HBC El Biar	13	7
3 .JS Kabylie	12	8
4 .CRBEE Alger Centre	10	8
5 .ES Arzew	8	7
- AB Barika	8	7
7 .ES M'sila	7	8
- JS Arzew	7	7
9 .O. Maghnia	6	7
10.IRB Madania	5	8
- GB Ain Tedles	5	8
12.O. M'sila	4	7
- NRB Djemila	4	7
- Nadit Alger	4	7
- WO Rouiba	4	7

7e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL MESSIEURS

Le GS Pétroliers déroule, Boufarik coule

Cette 7e journée du Championnat a été marquée par la troisième défaite du champion sortant, la JSE Skikda, chez l'étonnante formation du C Chelghoum-Laïd sur le score de 32 à 29. En effet, les protégés de Badis (ancien joueur de la JSES) ont confirmé face aux Skikdis qu'ils sont présents cette saison puisqu'ils occupent seuls la deuxième place, à une longueur du leader, le GS Pétroliers.



Le C Chelghoum Laïd enregistre là son 5e succès de la saison et ne compte qu'une seule défaite.
Le GS Pétroliers, invaincu cette saison, a dû sortir le grand jeu et usé de l'expérience des Berriah, Chahbour Amar et Benmenni pour batte une coriace et accrocheuse équipe de l'IC Ouargla sur le score de 24 à 18. Il faut dire que les Pétroliers ont appuyé sur le champignon en seconde période pour assurer leur 6e victoire de la saison et occuper seuls le fauteuil du leader. Belle victoire du CRB Baraki à Saïda pour remonter au classement et se loger à la 3e place avec un total de 10 points. En effet, les protégés de Karim Bechkour se sont contentés de l'emporter sur le score de 20 à 17 pour rester collés au trio de tête et éviter encore un score de parité. Pour rappel, le CRBB a déjà enregistré quatre matches nuls depuis le début de l'exercice, ce qui est déjà un bon petit record.
Aïn-Touta trébuche à domicile face aux Criquets de Bordj Bou-Arréridj. Une défaite quelque peu inattendue quand on sait que les Aurésiens entament un excellent début de saison mais les Bordjis qui veulent jouer les premiers rôles cette saison, ont bien préparé le coup pour battre un sept de l'ESAT, pourtant dur à manier à domicile. Il n'en demeure pas moins que le score de 30 à 23 au profit du CRBBA témoigne toute la domination des visiteurs lors de cette rencontre.
Belle remontée au classement des hommes de Hakim Medjahed qui, en battant logiquement le MC Oran sur le score de 30 à 26, rejoignent le champion en titre, la JSES, au classement. A quatre points du leader, le CRB Mila peut espérer jouer les premiers rôles cette saison surtout que le sept milévien a réalisé un très bon début de saison avant sa défaite surprise face aux Boufarikois.
Justement, cette formation de Boufarik n'est que l'ombre d'elle-même puisqu'elle vient de se faire battre à domicile par la lanterne rouge, le WAB Ouargla sur le score de 23 à 20 et c'est le premier succès de la saison pour les Ouarglis qui partagent désormais la dernière place au classement avec Boufarik.

Said Lacète

Résultats techniques

GS Pétroliers - IC Ouargla	24 - 18
C Chelghoum Laïd - JSE Skikda	32 - 29
ES Aïn Touta - CRB Bou A	23 - 30
MC Saïda - CRB Baraki	17 - 20
MB Tadjenanet - O. El Oued	19 - 19
CRB Mila - MC Oran	30 - 26
GS Boufarik - WAB Ouargla	20 - 23

Classement:	Pts	J
1 .GS Pétroliers	12	7
2 .C Cheghoum Laid	11	7
3 .CRB Baraki	10	7
4 .CRB Bou Arréridj	9	7
- ES Aïn Touta	9	7
6 .JS Skikda	8	7
- CRB Mila	8	7
8 .IC Ouargla	6	7
- O. El-Oued	6	7
10.MB Tadjenanet	5	7
11.MC Saïda	4	7
12.MC Oran	3	7
13.WAB Ouargla	2	7
- GS Boufarik	2	7

RENDONS À CÉSAR....

Lors de la 3e journée du 1er octobre 2015, le GSP avait battu le WABO sur le score de 29 à 20 et non 29 à 21 comme c'est reporté par tout le monde. Aujourd'hui, le GSP a encaissé 140 buts et non 141 comme on peut le voir ça et là à travers des classements qu'il faut bien revoir. S. L.

La mise en conformité du nouveau statut-type de la FAVB en débat

LA MISE en conformité des statuts de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), avec le nouveau statut-type des Fédérations, a été au menu de l'assemblée générale extraordinaire tenue vendredi à l'INFS/STS de Ain Benian (Alger).
Les nouveautés qu'offre le statut-type des fédérations sportives devraient garantir la cohésion et l'harmonie. Parmi les nouveautés énumérées, l'on évoque surtout l'autonomie dont jouira désormais la fédération sportive qui bénéficiera d'une flexibilité dans son organisation, en fonction de sa spécificité. Elle aura également un certain regard sur ses ligues et les clubs sur le plan organisationnel et dans le contrôle financier, entre autres. A titre d'exemple, la subvention ne peut plus être accordée à une structure (ligue, club ou association) qui n'active pas. Selon le nouveau décret exécutif, des ligues pourraient également se voir retirer certaines missions car ne relevant plus de leurs prérogatives.
«Dans les nouvelles dispositions du décret, il n'est plus admis qu'une structure, créée dans une région pour promouvoir et développer une activité sportive, se retrouve entrain de végéter seule. Sa fédération a le plein pouvoir de prendre les décisions qui s'imposent à cet égard», a expliqué le président de la FAVB. Plusieurs autres points ont été abordés par les membres de l'AGE, dont quelques uns ont regretté le fait que les ligues n'ont pas été associées dans l'élaboration de l'avant-projet de leurs statuts-types. La suppression du cumul de fonctions au sein de plusieurs structures sportives en même temps, ainsi que les prérogatives des ligues régionales qui deviennent des Interligues, ont également été évoquées. En outre, les membres de l'assemblée ont souligné l'obligation de donner davantage d'assise au beach volley et d'orienter certaines ligues vers la pratique effective de cette discipline qui prend de plus en plus d'ampleur au niveau international et doit l'être en également Algérie. **R.S.**

12e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'USM Bel Abbés s'essouffle, le CA Batna sur ses talons



Petite désillusion pour le leader l'USM Bel Abbés, tenue en échec chez lui dans le derby de l'Ouest par une équipe du MC Saïda des plus irrégulières. Un partage des points qui confirme quelque peu l'essoufflement d'El Khedra.

Cette dernière conserve malgré ce petit coup d'arrêt son fauteuil de leader mais se doit quand même de garder un œil sur son rétroviseur où son dauphin le CA Batna se fait de plus en plus menaçant. Les camarades de goléador Ouzenadji qui avaient pourtant les faveurs des pronostics pour passer l'écueil de MC Saïda sur leur pelouse et devant leur public ont malheureusement concédé une égalisation avant la pause pour ensuite sombrer dans un festival d'occasions ratées ayant fait le bonheur des Saidis et des Batnéens. Le CA Batna a, en effet, réalisé une très belle opération en prenant le meilleur sur l'AS Khroub. Les Aurésiens dans leur jardin n'ont laissé aucune chance aux Diables rouges du Khroub pour s'emparer seuls de la seconde place et mettre plus de pression sur le leader. Cela ressemble au label Rachid Bouarrata le coach du CAB qui voit de plus en plus grand. En revanche, ce round s'est avéré fatal aux Chélifiens de l'ASO Chlef, freinés sec dans leur marche en avant par une équipe de la JSM Béjaia qui retrouve de journée en journée des couleurs. Les Bougiotes après un départ catastrophique du championnat semblent totalement métamorphosés ; et au train où ils mènent leur remontée au classement, il faudra compter avec eux pour la course finale au podium. A la faveur de ce succès arraché avec cœur et panache devant une formation de l'ASO Chlef loin d'avoir démérité, la JSMB grimpe à la troisième place en compagnie de sa victime du jour avec quatre unités seulement de retard sur le leader. L'autre perdant du jour dans cette partie haute du tableau tant convoitée est l'O Médéa défait sur le fil du rasoir à Skikda par une formation des V noirs de la JSMS qui en voulait plus. Début ratés pour le nouveau coach des Criquets du CABBA, Abderrahmane Mahdaoui qui a concédé une défaite dans le derby contre l'US Chaouia .Les Bordjis s'en voudront longtemps d'avoir loupé un penalty d'entrée de jeu par Zerguine face à un gardien chaoui, Benbot, en état de grâce. Le tournant du match en fait pour les Criquets qui subiront par la suite une nette révolte des locaux. Ça roule de mieux en mieux pour le Paradou AC, victorieux encore une fois loin des bases. Les poulains de Cherif EL Ouazani sont allés cette fois-ci damer le pion à l'OM Arzew chez lui par la plus petite des marges. Le MCEE est revenu avec un brin de déception et une seulle unité de son déplacement chez la lanterne rouge le CRB Aïn Fekroun. Les Tortues cèdent leur dernière place à l'USMM Hadjout de mal en pis comme en atteste son énième défaite à Boussaâda devant l'ABS.

S. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Paradou AC - OM Arzew	1-0
JSM Skikda - O. Médéa	1-0
US Chaouia - CABB Arréridj	2-0
CA Batna - AS Khroub	2-0
JSM Béjaïa - ASO Chlef	2-1
CRB Aïn Fekroun - MC El Eulma	0-0
Amel Boussaâda - USMM Hadjout	2-1
USM Bel-Abbès - MC Saïda	1-1

Classement :	Pts	J
1). USM Bel-Abbès	23	12
2). CA Batna	22	12
3). ASO Chlef	19	12
—). JSM Béjaïa	19	12
5). O. Médéa	18	12
6). MC El Eulma	17	12
—). JSM Skikda	17	12
—). Paradou AC	17	12
9). A Boussaâda	16	12
10). AS Khroub	15	12
—). CABB Arréridj	15	12
12). US Chaouia	14	12
13). OM Arzew	13	12
—). MC Saïda	13	12
15). CRB Aïn Fekroun	10	12
16). USMM Hadjout	9	12.

CHAMPIONNAT AMATEUR 2015-2016 :

20 clubs animeront la compétition à Ghardaïa

VINGT (20) CLUBS scindés en deux groupes animeront le championnat de football amateur de la wilaya de Ghardaïa pour la saison (2015-2016), qui a été débuté vendredi, a appris l'APS samedi auprès du secrétaire général de la ligue de wilaya de Football. Ces deux groupes, dont le premier composé de 12 clubs évoluant en division Honneur et le second regroupant 8 clubs en pré-honneur, devront animer le championnat de la wilaya sur les neuf (9) stades revêtus de gazon synthétique de dernière génération et homologués par la ligue de wilaya de football, auxquels s'ajouteront deux autres stades (Hassi Lefhel et Mansourah) dont la pose de gazon synthétique est en cours, a expliqué M. Ali Achouri. Pour assurer le bon déroulement du championnat et aussi de la coupe de wilaya de Ghardaïa, la même instance sportive a pris toutes les dispositions nécessaires notamment par l'affectation d'une trentaine d'arbitres locaux formés auparavant et la sensibilisation des clubs sur le respect du fair-play et l'éthique sportive, a-t-il précisé. Par ailleurs, un stage de formation et de perfectionnement pour une quarantaine d'entraîneurs de la wilaya de Ghardaïa, sera organisé prochainement en collaboration avec la Fédération Algérienne de Football (FAF) , selon la même source . Plus de 2.000 sportifs toutes catégories confondues sont affiliés à la ligue de Football de la wilaya de Ghardaïa qui a vu également la création de dix écoles de football , signale-t-on. Il est à rappeler que la ligue de wilaya de football amateur de Ghardaïa a éprouvé d'énormes difficultés pour l'organisation du championnat de la saison sportive écoulée en raison, outres les problèmes financiers des clubs, les événements malheurs qu'a connue la région.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018 (3E TOUR-PHASE DE POULES):

Tirage au sort le 24 juin au Caire (FIFA)

LE TIRAGE au sort du troisième tour des qualifications de la Zone Afrique pour la Coupe du Monde Russie-2018 se tiendra le 24 juin 2016 au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire, a annoncé vendredi la Fédération internationale (FIFA). Les modalités du tirage et les têtes de série, seront annoncés en temps voulu, précise la même source. Les 20 équipes encore en lice dont l'Algérie connaîtront leur destin sur la troisième et dernière étape de la route qui mène à la Russie. Celles-ci seront réparties en cinq groupes de quatre, disputés selon une formule championnat en aller-retour. A l'issue de cette phase de groupes, qui s'étendra d'octobre 2016 à novembre 2017, les cinq vainqueurs de groupes représenteront l'Afrique à la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Les 20 nations qualifiées pour le dernier tour (phase de poules): Algérie, Afrique du Sud , Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée, Libye, Mali, Maroc, Nigeria, Ouganda, RD Congo, Sénégal, Tunisie, Zambie

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE (8E JOURNÉE) AL WAHDA : MADOUI RATE SES DÉBUTS

L'EX-ENTRAÎNEUR de l'ES Sétif Kheireddine Madoui a entamé sa nouvelle expérience avec Al Wahda d'Arabie saoudite par une défaite face à Al Fath sur le score de 2 à 0, vendredi en match comptant pour la 8e journée du championnat de première division de football. C'est la première rencontre du technicien algérien sur le banc de sa nouvelle équipe avec laquelle il s'est engagé début novembre pour deux ans et demi, succédant à l'Uruguayen Juan Jacinto Rodriguez Araujo, limogé pour mauvais résultats. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Elton (16e) et Bader Al Nakhli (45-3') pour Al Fath. Avec cette défaite, Al Wahda recule d'une place et occupe la 11e position avec 5 points à 10 longueurs du leader Al Hilal. Lors de la prochaine journée prévue mercredi prochain, Al Wahda affrontera Al Raed, l'ancien club d'Abdelkader Amrani.

EN DAMES : DEUX AMICAUX CONTRE LA TUNISIE EN DÉCEMBRE

LA SÉLECTION nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux contre son homologue tunisienne les 15 et 18 décembre prochain à Alger, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de football. Ces deux rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne en prévision des éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations Dames 2016.L'équipe algérienne, dirigée par l'entraîneur Azzedine Chih affrontera son homologue du Togo au premier tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations Dames CAN-2016, dont la phase finale aura lieu au Cameroun. Le match aller est prévu à Alger entre le 4 et le 6 mars 2016 avant de se rendre à Lomé pour la manche retour qui aura lieu entre le 18 et le 20 mars 2016. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au second tour l'équipe qualifiée de la confrontation entre le Kenya et la RD Congo.

BOUNEDJAH : À LA RECHERCHE D'UN 1ER TITRE CONTINENTAL

APRÈS avoir remporté la Coupe de Tunisie deux fois de suite avec l'Etoile du Sahel, l'international algérien Baghdad Bounedjah cherche à ajouter un titre africain à son palmarès avec le club de Sousse. En effet, l'Etoile affrontera aujourd'hui les Sud-Africans d'Orlando Pirates dans le cadre du match aller de la finale de la Coupe de la Confédération, au Orlando Stadium de Johannesburg. Retenu en Équipe nationale pour la double confrontation contre la Tanzanie, Bounedjah a rallié l'Afrique du Sud jeudi, soit un jour après ses coéquipiers, qui sont arrivés la veille. L'Oranais, meilleur buteur de la compétition avec 6 buts, est annoncé titulaire sur le front de l'attaque au sein du onze mis en place par Faouzi Benzarti. L'Etoile, vainqueur en 2006, vise à remporter son deuxième titre dans la compétition, pour ce qui constituerait le septième trophée continental du club tunisien.Pour rappel, aucun joueur algérien, ni club d'ailleurs, n'a réussi à remporter cette compétition, lancée en 2004 en lieu et place de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe et celle de la CAF.

HALLUCINANT! UNE SIRÈNE TROUVÉE SUR LA PLAGE DE HAWAII



UNE SIRÈNE a été trouvée sur une plage de Kilauea Falls à Hawaii. Malheureusement, elle était morte . Ces photos sont vraiment superbes et honnêtement nous ne savons pas quoi dire à ce sujet. Nous ne savons pas si cette belle et mystérieuse créature est réelle ou c'est du Photoshop, c'est à vous de juger ces photos. La première découverte de sirènes remonte à mars 2013 dans la mer du Groenland

Il survit à la tuerie du Bataclan 30 ans après avoir échappé au Heysel !



ON POURRAIT appeler cette histoire «le miracle du Bataclan». Massimiliano Natalucci, 45 ans, est sûrement né avec plusieurs bonnes étoiles au-dessus de son berceau. Cet Italien, originaire de la petite ville de Senigallia dans la région d'Ancône faisait partie des 1500 personnes présentes au Bataclan vendredi soir.
Selon le journal régional transalpin «Corriere Adriatico», Massimiliano,se trouvait à moins de trois mètres des assaillants qui ont fait 89 victimes et plusieurs centaines de blessés dans ce qui est devenu le théâtre d'un véritable massacre.

70 ans après la guerre, la lettre d'adieu d'un résistant parvient à ses fils



«C'ÉTAIT TRÈS émouvant pour nous. Nous ne l'attendions plus» : les fils d'un résistant néerlandais mort en déportation ont pu lire la lettre d'adieu de leur père, 70 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, rapporte ce jeudi le Service international de recherches (SIR) établi en Allemagne. Le résistant Peter Will, emprisonné fin 1943 à Nimègue (Pays-Bas) à l'âge de 47 ans, avait été envoyé en mai 1944 dans le camp de transfert d'Amersfoort. Apprenant sa déportation au camp de concentration allemand de Neuengamme (nord), il avait écrit à sa femme et ses six fils une lettre d'adieu, qu'il n'a jamais pu envoyer. Dans ce camp destiné à épuiser ses prisonniers par le travail, Peter Will a survécu près d'un an avant de succomber, en avril 1945, quelques jours avant la libération par les troupes britanniques, lors d'un ultime transfert en train vers le camp de Bergen-Belsen. En 1949, les autorités locales ont rendu à sa famille son alliance, son stylo et la Bible qu'il portait sur lui. Mais son portefeuille a été archivé sous un nom erroné. Il contenait sa lettre d'adieu et plusieurs photos, alors que ses proches n'ont eu pendant des décennies qu'un seul cliché de lui. L'objet a été confié en 1963 au SIR, créé après la guerre pour rechercher les personnes disparues, puis dévoilé au public en octobre dernier, sur le site internet de cette institution basée à Bad Arolsen, dans l'ouest de l'Allemagne.

Le Visage D'un Pompier Sévèrement Brûlé N'est Plus Le Même Suite à Une Greffe !



PAT HARDISON – 41 ans- est un ancien pompier qui survécu miraculeusement lors d'une intervention aux Etats-Unis. Les séquelles étaient graves, son visage est sévèrement brûlé, Pat n'est plus le même et ses enfants ne pouvaient plus s'approcher de lui car ils ont peur tout simplement. Heureusement et avec les progrès de la médecine et de la chirurgie esthétique Pat Hardison a reçu une greffe de visage qui lui a changé toute sa vie.

Le saviez-vous

LES ETATS-UNIS N'ONT PAS OFFICIELLEMENT DÉCLARÉ LA GUERRE DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE !



La guerre n'a été déclarée officiellement que cinq fois dans l'histoire des États-Unis la guerre anglo-américaine, la guerre américano-mexicaine, la guerre hispano-américaine, la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale. Tous les conflits militaires qui ont eu lieu depuis 1941 ont été autorisés par le Congrès, mais ils ne sont pas qualifiés techniquement comme des déclarations de guerre.

Cette Maman Refuse Les Conseils des Médecins Et Voilà Les Conséquences !



LIZ BREWER, 41ans ,Tunbridge ,maman de deux enfants et enceinte pour la troisième fois refuse les conseils de son médecins pour avorter son bébé.
En faite Liz a reçu la bonne nouvelle : Elle attend des triplets,mais quelques jours après et suite à des analyses le médecin l'a informé qu'un de ses triplets a des fortes chances de naître avec le syndrome de Down.
Il l'a don conseillé de réduire le nombre des fœtus afin de minimiser le chance des handicaps mais Liz a refusé complètement. Quelques mois après la famille a accueilli les 3 nouveaux membres de famille, et c'était la surprise : Les trois bébé sont venues en parfaite santé !
Aujourd'hui la famille Brewer fête leurs premier anniversaire.

Smartphones : Huawei dévoile une technologie de charge ultrarapide



À défaut de pouvoir augmenter la capacité d'une batterie de smartphone, il est possible de réduire son temps de charge. C'est ce qu'a fait le constructeur chinois Huawei avec deux prototypes de batteries lithium-ion qui récupèrent 50 % de leur capacité en quelques minutes. Comme d'autres travaux ayant la même finalité, l'expérience en est encore pour le moment au stade du laboratoire.

Les constructeurs ont de plus en plus de mal à se différencier sur le design des smartphones. Ils misent désormais sur les fonctionnalités comme les lecteurs d'empreintes digitales, des appareils photo dotés d'un système de mise au point automatique à visée laser, des matériaux luxueux, l'étanchéité à l'eau, etc. Sur certains modèles haut de gamme, on commence à voir apparaître des chargeurs ultrarapides qui peuvent régénérer une batterie en moins d'une heure. Un argument commercial de taille alors que la plupart des smartphones ont besoin d'un appoint de charge quasiment quotidien…

C'est dans ce contexte que la marque chinoise Huawei vient de dévoiler une avancée technologique qui pourrait bien lui donner un avantage majeur sur ses concurrents. Watt Lab, une filiale liée à son laboratoire de recherche et développement, a mis au point un nouveau type de batteries lithium-ion associé à un chargeur ultrarapide qui peut récupérer 50 % de sa capacité en quelques minutes. Cette innovation a été dévoilée lors du 56e Battery Symposium qui s'est tenu la semaine dernière à Nagoya, au Japon.

Huawei a présenté deux vidéos montrant cette technologie qui est encore à l'état de prototype. La première montre une batterie lithium-ion de 600 mAh rechargée à 68 % de sa capacité en seulement deux minutes.

Une seconde vidéo met en scène une batterie de 3.000 mAh qui peut être rechargée à 48 % en l'espace de cinq minutes. Selon Huawei, ce niveau de charge alloue l'équivalent de dix heures de conversation sur un téléphone mobile de la marque.

La vision nocturne bientôt dans les parebrises des voitures ?

EN EXPLOITANT les propriétés de conduction thermique du graphène, des chercheurs du MIT ont créé un capteur thermique qui, contrairement aux appareils existants, ne nécessite pas de système de refroidissement. Une avancée qui ouvre la voie à l'intégration de détecteurs à infrarouges flexibles et transparents aussi bien dans des smartphones ou des tablettes que des parebrises d'automobiles.

Les propriétés conductrices du graphène, tant pour l'électricité que la chaleur, en font un matériau de prédilection pour la détection infrarouge. Des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont créé un capteur thermique en combinant des thermopiles au graphène et un Mems (Micro Electro-Mechanical Systems, dispositif électromécanique miniature) à base de silicium. Ce capteur traite le signal thermique et le convertit en un signal électrique. Cette configuration permet d'envisager l'utilisation de ce type de capteur pour les imageurs thermiques, l'imagerie de corps noirs ainsi que la détection de la signature thermique humaine.

Le recours au graphène joue également un rôle clé pour la dissipation de la chaleur. En effet, il permet de filtrer les bruits thermiques parasites sans passer par un système de refroidissement, comme c'est le cas des équipements actuels, qui sont pour la plupart encombrants et coûteux. Pour dissiper la chaleur, des bandes de graphène servent à suspendre le capteur dans le vide afin de l'isoler du reste de l'équipement et ainsi éviter d'avoir à refroidir l'ensemble. Lors de ses essais, l'équipe du MIT a pu détecter la signature thermique d'une main humaine à température ambiante sans utiliser un réfrigérant.

Des imageurs thermiques transparents et flexibles

La capacité du graphène à améliorer la dissipation de chaleur dans les composants électroniques a été démontrée il y a déjà plusieurs années par une équipe réunissant des spécialistes du CEA en France et de l'université du Texas à Austin (États-Unis). Dans leur article scientifique publié par la revue Nano Letters, les chercheurs du MIT expliquent que la très grande mobilité des charges électriques dans le graphène lui confère des performances intrinsèques qui surpassent les meilleurs imageurs à thermopile. Selon eux, cette innovation permet d'envisager la création d'imageurs thermiques « à bas coût, transparents et flexibles ». À terme, ce type de capteur pourrait être intégré dans des terminaux mobiles type smartphones ou tablettes tactiles.



« Par exemple, à l'avenir, nous pourrons intégrer des détecteurs à infrarouges dans chaque téléphone mobile et ordinateur portable. Ce qui veut dire que dans le futur, vous pourrez contrôler ces appareils simplement en bougeant la main en face d'eux », assure Tomás Palacios, l'un des auteurs de cette étude citée par Live Science. Bien que des systèmes de détection des mouvements basés sur des caméras (comme Leap Motion ou Kinect) existent déjà, ils nécessitent une importante puissance de calcul. L'imagerie d'un corps en mouvement par détection thermique est techniquement plus simple car elle détermine les contours en se basant sur la différence de température par rapport au reste de l'environnement.

Le chercheur envisage également que ce type de capteur puisse être intégré dans les parebrises des automobiles pour offrir une vision nocturne en temps réel sans entraver la visibilité. Dans sa conclusion, l'article scientifique évoque également mais sans entrer dans le détail des applications possibles pour l'inspection des matériaux ou dans le domaine de la biologie.

NEUROMOOV, LE FAUTEUIL ROULANT COMMANDÉ PAR LA PENSÉE



UN CASQUE sur la tête et la personne peut piloter son fauteuil roulant électrique grâce à ses ondes cérébrales, en se concentrant un peu. Les jeunes ingénieurs de l'école ESME Sudria poursuivent leur étonnant projet Neuromoov au sein d'un « incubateur », avec comme chantier la réalisation de leur propre casque car ceux du commerce sont inadaptés... ou cryptés.

L'an dernier, Futura-Sciences présentait un projet d'étudiants de l'école d'ingénieurs ESME Sudria : un fauteuil roulant commandé par la pensée. L'équipe, qui a grossi entretemps, passant de 3 à 5 personnes, a l'objectif de créer une entreprise pour commercialiser cet engin sans équivalent. Elle poursuit son travail au sein de l'école, dans un « incubateur de start-up », où elle trouvera notamment de gros moyens de calculs, indispensables à la suite du projet.

Sudri'Cub, c'est le nom de cette structure, met à la disposition des « incubés » des locaux, des formations et des moyens techniques, ici en l'occurrence un datacenter mis en place par HP. « On peut extraire un signal pertinent sur 5 ou 6 personnes après quelques essais, explique Pierre Pagliughi, l'un des responsables du projet. Mais, pour que le système fonctionne avec n'importe qui, il faut réaliser de nombreux essais et donc manipuler beaucoup de données. Trois minutes de tests génèrent 15 Mo. Les sessions durent une heure et il faudrait les faire sur un millier de personnes… »

Côté technique, le premier prototype fonctionne correctement, comme on le voit sur la vidéo, mais la commande reste à améliorer. Jusque-là, elle consistait en un casque Mindwave, vendu dans le commerce par Neurosky. Bon marché, il a l'avantage d'être léger mais il ne comporte qu'une seule électrode, qui capte à la fois les signaux cérébraux et la contraction musculaire. L'équipe voulait acquérir un modèle plus perfectionné mais les données que génère cet appareil du commerce sont cryptées, donc inutilisables. « Il existe bien des modèles médicaux avec de très nombreuses électrodes. Mais, justement, il y en a trop et ils se présentent sous la forme de bonnets, qui ne conviennent pas pour l'utilisation quotidienne que nous voulons. De plus, ils valent environ 30.000 euros et cela aussi c'est trop pour nous. » D'où l'idée de réaliser un casque eux-mêmes, avec les moyens de Sudri'Cub.

Questions ? Réponses !

LES DIFFÉRENTES SORTES DE THERMOMÈTRES?



Depuis l'interdiction du thermomètre à mercure, le thermomètre électronique est le plus commun. Il permet le plus souvent une prise de température anale –la plus précise- buccale ou axillaire, c'est-à-dire au niveau de l'aisselle. Dans ces deux derniers cas, il faut bien souvent ajouter entre 0,5 et 1°C selon les modèles, pour se rapprocher de la température corporelle centrale. Quant aux prix, ils varient de 5 à 20 euros voire davantage.

Le thermomètre auriculaire

Grâce à un système infrarouge, il mesure la température émise par la membrane tympanique. Pour éviter les erreurs, il exige toutefois un geste précis. Comme le fait de tirer doucement le pavillon de l'enfant vers l'arrière. Point positif : la température s'affiche en un temps record, généralement moins de 5 secondes. Les prix oscillent selon les modèles, entre 10 et 50 euros.

Le thermomètre frontal

Il s'agit le plus souvent d'une bandelette à cristaux liquides. Posé sur le front, il indique une température… approximative. Il faut bien souvent ajouter 2 à 3°C pour se rapprocher de la réalité. À utiliser avec discernement ou en complément d'autres appareils, plus précis. Comptez tout de même 30 à 40 euros…

Le thermomètre à distance

Grâce à un faisceau infrarouge, il prend la température sans même qu'un contact physique soit nécessaire. Il suffit de le pointer à une dizaine de centimètres du front ou du corps de l'enfant. Les résultats sont annoncés comme fiables… par les fabricants. L'intérêt réside surtout dans sa praticité. Lorsque votre bébé dort, plus besoin de le réveiller. Pour les derniers modèles intégrant un code couleur en fonction de la température, il vous faudra débourser une soixantaine d'euros. Pour tout connaître de ces différents systèmes, interrogez votre pharmacien. Et rappelons enfin que les professionnels de santé parlent de « fièvre » à partir (seulement) d'une température supérieure à 38°C. En fonction des symptômes, n'hésitez surtout pas à solliciter l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.

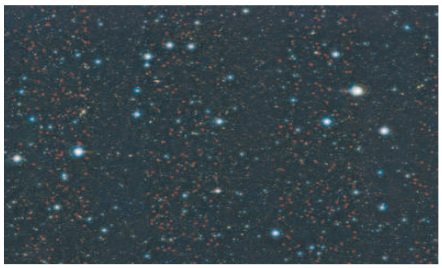
Les premières galaxies massives sont nées plus tôt que prévu

Le télescope Vista a scruté un ensemble de galaxies massives longtemps demeurées inconnues bien qu'elles soient contemporaines de l'univers jeune. La découverte, suivie de l'étude de cet échantillon, le plus vaste à ce jour, a permis aux astronomes de dater, pour la toute première fois, l'époque de formation de ces monstres galactiques : un milliard d'années après le Big bang, soit plus tôt que prévu.

Le simple fait de dénombrer les galaxies peuplant une région du ciel permet aux astronomes de tester leurs théories de formation et d'évolution galactiques. Cette tâche, au demeurant simple, se complexifie néanmoins à mesure que la distance des galaxies augmente et que leur luminosité diminue. En outre, les galaxies les plus brillantes et les plus faciles à observer – les galaxies les plus massives de l'univers – sont d'autant plus rares que les astronomes scrutent le passé de l'univers, tandis que les galaxies moins brillantes et plus nombreuses sont toujours plus difficiles à détecter.

Une équipe d'astronomes dirigée par Karina Caputi de l'institut astronomique Kapteyn à l'université de Groningen a mis au jour l'existence de nombreuses galaxies distantes qui avaient échappé à tout examen antérieur. Pour ce faire, l'équipe a utilisé des images acquises dans le cadre du sondage UltraVista, l'un des six projets de sondage du ciel à des longueurs d'onde proches de l'infrarouge impliquant Vista (Visible and Infrared Survey Telescope for Astronomy), et recensé les galaxies faiblement lumineuses peuplant l'univers lorsqu'il était âgé de 0,75 à 2,1 milliards d'années.

UltraVista a observé la même région du ciel, dont les dimensions avoisinent celles



de quatre pleines Lune, depuis décembre 2009. Il s'agit de la plus vaste jamais imagée à ces profondeurs et à des longueurs d'onde infrarouges. L'équipe a ensuite combiné ces observations à celles du télescope spatial Spitzer (Nasa), à de plus grandes longueurs d'onde, dans l'infrarouge moyen.

« Nous avons découvert 574 nouvelles galaxies massives – l'échantillon le plus vaste à ce jour de ces galaxies cachées au sein de l'univers jeune, déclare Karina Caputi. En les étudiant, nous avons été en mesure de répondre à une question simple, mais ô combien importante : à quelle époque les premières galaxies massives sont-elles apparues ? »

De nombreuses galaxies massives, entre 1 et 3 milliards d'années après le Big Bang

Imager le ciel dans le proche infrarouge a permis aux astronomes de détecter la présence d'objets extrêmement lointains, contemporains de l'univers jeune, et dont l'existence se trouve masquée par la poussière. L'équipe a découvert une brusque augmentation du nombre de ces galaxies sur une courte période. Une part importante des galaxies massives (c'est-à-dire supérieure à 50 milliards de masses solaires) qui peuplent aujourd'hui l'univers proche existait déjà trois milliards d'années après le Big Bang.

« Nous n'avons pas trouvé la preuve de l'existence de ces galaxies massives moins d'un milliard d'années après le Big Bang. Nous en déduisons que les premières galaxies massives se sont certainement formées à cette époque », conclut Henry Joy McCracken, coauteur de l'article publié dans The Astrophysical Journal. L'équipe n'a en effet pas trouvé de traces de l'existence de galaxies massives au-delà d'un redshift de 6, c'est-à-dire aux époques antérieures à 0,9 milliard d'années après le Big Bang.

Les astronomes ont par ailleurs découvert que les galaxies massives étaient plus nombreuses que supposées. Les galaxies jadis masquées représentent la moitié du nombre total des massives contemporaines de l'univers alors âgé de 1,1 à 1,5 milliard d'années (redshift entre z=5 et z=4). Toutefois, ces nouveaux résultats contredisent les modèles actuels décrivant l'évolution des galaxies dans l'univers jeune, qui ne prévoient pas l'existence de monstres galactiques à des époques aussi reculées.

Pour compliquer davantage encore la situation : si les galaxies massives de l'univers jeune étaient plus poussiéreuses qu'attendu, même UltraVista ne pourrait les détecter. Si tel était effectivement le cas, notre conception actuelle de la formation des galaxies dans l'univers jeune devrait également être entièrement révisée.

Alma, le vaste réseau (sub-)millimétrique de l'Atacama, se lancera à son tour à la recherche de ces galaxies poussiéreuses. Une fois découvertes, elles constitueront des cibles d'observation privilégiées de l'E-ELT (39 m de diamètre), qui fournira des images détaillées de certaines de ces toutes premières galaxies.

Amblyopie : des lunettes électroniques pour traiter ce trouble oculaire

DES CHERCHEURS ont trouvé que des lunettes électroniques programmables pouvaient traiter chez l'enfant l'amblyopie, ou syndrome de l'œil paresseux. Une alternative possible aux pansements oculaires et collyres qui ne sont pas toujours bien acceptés par les plus jeunes.

L'amblyopie découle du développement anormal d'un œil au cours des premières années des sujets et peut, à terme, entraîner une perte de vision chez l'enfant. C'est pourquoi il est nécessaire de traiter la maladie avant 8 ans.

C'est un traitement innovant qu'étudient des chercheurs, sous la forme de lunettes électroniques. Elles provoquent la même occlusion de l'œil qu'un pansement, en empêchant la vision de l'œil le plus fort pour forcer le cerveau à faire travailler l'œil le plus faible, et ce sans avoir à recourir à du collyre.

Pour bloquer la vue sans l'inconfort de gouttes et d'un pansement disgracieux, les verres de ces lunettes sont en fait des LCD, qui peuvent être basculées en mode opaque, pour cacher l'œil gauche ou droit pendant la durée déterminée. Comme de nombreux enfants ont aussi besoin de verres correcteurs, ces derniers peuvent aussi être adaptés en fonction de la correction nécessaire à la vue des petits.



Les lunettes électroniques corrigent l'amblyopie aussi bien que le patch

Pour comparer l'efficacité de ces lunettes numériques et les pansements occultants, le Glick Eye Institute de l'université de l'Indiana, aux États-Unis, a fait appel à 33 enfants âgés de trois à huit ans – tous porteurs de lunettes – qui ont été divisés en deux groupes. L'un portait le pansement traditionnel deux heures par jour et l'autre des lunettes électroniques quatre heures par jour. Au terme de l'expérience, les deux groupes enregistraient les mêmes améliorations de leur amblyopie. Les résultats de cette étude menée sur un petit nombre d'enfants ont été présentés à l'occasion du Congrès annuel de l'Académie américaine d'ophtalmologie.

Ces lunettes présentent un avantage certain sur les pansements que les enfants ont du mal à accepter. Les chercheurs expliquent que 25 % des enfants sont angoissés à l'idée de mettre du collyre, et que 15 % le refusent catégoriquement.

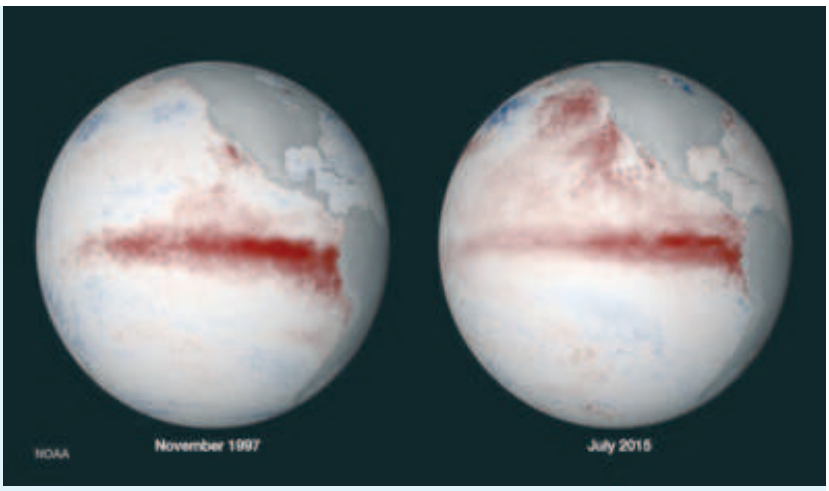
On notera que les lunettes numériques Amblyz ont aussi reçu l'agrément d'appareil médical de la Food and Drug Administration américaine ; elles sont déjà disponibles aux États-Unis chez les ophtalmologistes au prix de 450 dollars (420 euros au cours actuel).

Vers un El Niño atypique ?

On pourrait penser que l'épisode El Niño qui en train de se développer sur la ceinture équatoriale de l'océan Pacifique sera comparable à celui, notable, de 1997, mais plusieurs prévisionnistes restent prudents. Plusieurs traits distinctifs et des curiosités rarement observées auparavant témoignent d'une dynamique différente. De type « Pacifique centre », il est actuellement doublé par un réchauffement à l'est. Les conséquences sont encore imprévisibles.

Le phénomène El Niño, « l'enfant » en espagnol – qui doit son nom à Jésus pour son apparition autour de Noël au large du Pérou –, est devenu mondialement célèbre depuis l'épisode de 1997-1998, considéré comme le plus puissant enregistré. Tous les deux à trois ans (voire sept ans), le réchauffement des eaux observé au centre de l'océan Pacifique, principalement sur la ligne équatoriale à l'est, a des conséquences météorologiques dans ces régions de l'Amérique centrale et du sud. Selon l'intensité, l'anomalie s'étend à tout le continent à des degrés variables. Les habitants de la Californie et des états du sud des États-Unis se souviennent d'inondations, de glissements de terrain et de tornades qui ont sévi cet hiver-là, il y a 18 ans. Au même moment, dans le centre du pays, la population bénéficiait d'une douceur exceptionnelle qui leur fit économiser d'importants frais de chauffage (entre 2 et 7 milliards de dollars au total).

Pour cette séquence de 2015 qui vient de s'ouvrir, plusieurs prévisionnistes ont d'ores et déjà annoncé qu'elle serait aussi intense que celle de 1997 au regard des images satellites de la Nasa datant de début novembre. L'étendue d'eau chaude dans l'est du Pacifique peut apparaitre en effet très similaire à celle de cette période, mais en réalité, si on examine les prémices au cours des mois précédents, il n'y a plus autant de ressemblances.



Un comportement particulier ces dernières années

Au contraire de son prédécesseur de la fin du XXe siècle, l'actuel a commencé à se développer il y a déjà plus de 18 mois tout le long de l'équateur et n'a jamais disparu. « C'est un comportement très particulier » commente Tong Lee, océanographe au JPL. Déjà, au cours de la décennie 2000, les précédents épisodes El Niño sont apparus de plus en plus souvent au centre du Pacifique, une curiosité qui leur valut d'être surnommés « El Niño Modoki » que l'on pourrait traduire du japonais par « à peu près ». Cela ressemble… à peu près à El Niño, mais ce n'en est pas vraiment un, dans le sens classique du terme. Et les conséquences ne sont pas tout à fait les mêmes non plus.

Aux États-Unis, la version classique et forte se traduit comme on l'a vu par un réchauffement du nord-ouest et un refroidissement du sud-est et lorsque surviennent les inhabituels Niños de type « centre du Pacifique », c'est plutôt le nord-est qui est plus chaud et le sud-ouest qui est plus froid.

L'équipe de Michelle Gierach (JPL) qui s'est intéressée aux interactions du phénomène avec l'océan signale dans leur communiqué, l'émergence d'une autre anomalie avant que ne surviennent les premiers signes d'El Niño 2015. Baptisé « the Blob », il se caractérise par une étendue d'eau plus chaude que la normale dans le Pacifique nord. Il est apparu il y a deux ans dans la région du golfe d'Alaska et s'est ensuite élargi à toute la côte ouest nord-américaine jusqu'à fusionner avec les cellules du détroit de Béring et celle au large de la péninsule californienne.

« L'apparition de ce phénomène en association avec El Niño n'est pas normale, déclare Michelle Gierach qui s'inquiète que la combinaison des deux ait un plus grand potentiel d'affecter la vie marine. » Car effectivement l'impact du réchauffement des eaux de surface sur les divers nutriments qui remontent des profondeurs, et, par voie de conséquence, sur le phytoplancton, très sensible aux changements de températures, est très important. Cela se voit depuis l'espace (déclin de la concentration de chlorophylle). C'est donc toute la chaîne alimentaire qui s'en retrouve perturbée comme cela a déjà été constaté.

Un enfant de plus en plus monstrueux ?

Prévoir l'intensité d'un épisode El Niño qui, en outre, a commencé à se développer au centre du Pacifique reste une entreprise très délicate sur une échéance de trois à six mois. Les chercheurs admettent ne pas bénéficier encore suffisamment de données pour pouvoir comparer les observations à leurs modèles. Cela ne fait que quelques décennies seulement qu'ils sont suivis de plus près.

Si les prévisions ne sont pas correctes, « il faut attendre plusieurs années avant de réessayer, indique Tong Lee. Ce sera seulement quand nous aurons des décennies de données satellitaires que nous pourrons tester nos compétences de prédiction ». Néanmoins, pour son collègue du JPL, le climatologue Bill Patzert, qui reconnaît que prévoir les effets des petits phénomènes est très difficile, « […] quand on a un super El Niño comme en 1997-1998, c'est probablement l'outil le plus puissant sur le long terme que les prévisionnistes puissent avoir. »

Interrogé par la Nasa sur les conséquences sur cet hiver, Tong Lee redoute qu'il soit double : « parce que le réchauffement au centre de la ceinture équatoriale du Pacifique s'est prolongé de 2014 à 2015 et qu'un fort réchauffement se développe maintenant à l'est du Pacifique, la question est de savoir si nous allons voir un impact combiné ». Sa collègue Michelle Gierach est plus nuancée, préférant attendre et observer, « je sens que celui-ci est une entité entièrement différente ».

la fonte de l'Antarctique fait moins monter les eaux que prévu

DES CHERCHEURS ont réévalué la contribution des glaciers de l'Antarctique à la montée des eaux. D'après leur étude, ce retrait sera plus lent que proposé dans les précédents scénarios. Il aura tout de même des répercussions importantes sur le niveau des mers au cours des deux prochains siècles.

Les modèles climatiques actuels ne prennent pas correctement en compte certains processus comme le possible effondrement d'une partie de la calotte glaciaire en Antarctique. Cette instabilité avait d'ailleurs été identifiée par le cinquième rapport du Giec comme une incertitude majeure pour les projections du niveau des mers. Pour y remédier, des chercheurs du Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE, OSUG, CNRS, UJF) et leurs collègues britanniques ont élaboré un modèle capable de prédire les conséquences de ce processus, qui peut provoquer une rapide perte de masse des glaciers.



En confrontant ce modèle aux observations, ils ont montré que, sous l'hypothèse de scénarios climatiques moyen à fort (les scénarios élaborés par le Giec se basent actuellement sur une stabilisation ou une augmentation modérée des émissions des gaz à effet de serre sur la période 2000-2100), l'effondrement de l'Antarctique participerait à la montée du niveau des mers avec une contribution la plus vraisemblable de 10 cm en 2100. Selon leurs estimations, il y aurait un risque sur vingt que ce retrait contribue à plus de 30 cm de la montée du niveau des mers en 2100 et à plus de 72 cm en 2200. Même si ces résultats n'excluent pas pour autant des contributions plus importantes à plus longue échéance, ils indiquent que la montée des eaux due à l'effondrement de l'Antarctique sera probablement plus lente que ne le suggéraient les précédentes projections. Publiés le 19 novembre dans la revue Nature, ces travaux confirment que le retrait des glaciers de l'Antarctique aura des répercussions importantes sur le niveau des mers au cours des deux prochains siècles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche

*Secrétaire qualifiée
*ouvriers qualifiés
*mécanicien Industriel
Tél : (0552).16.43.28
(Axe k. el Khena Mefath)

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Vend

Vend F3 à Kouba Djilali El Yabess bien situer.

Tél. : (0550)66.38.90

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN OMÉGA 3



Le poisson et l'huile de foie de morue
Plus de mystère sur le poisson. Les poissons gras, tout comme les poissons maigres et les fruits de mer, avec une teneur moins importante, sont des sources conseillées d'oméga-3. Parmi les poissons à privilégier figurent le saumon, le hareng, le maquereau, le thon, les sardines… ou les « poissons blancs » comme la sole, la raie, le merlan…

Les fruits à coques, à consommer en entier ou sous forme d'huile
Les fruits à coques sont riches en oméga-3. Si les noix sont les plus connus, les pistaches, les noisettes, les amandes… sont à consommer régulièrement. De même, les huiles extraites des noix, du soja ou des germes de blé peuvent quotidiennement figurer au menu.

Le lin, à consommer en graines ou en huile
Le lin est un aliment riche en matières grasses. Si les graines sont plus faciles à intégrer dans le menu, l'huile de lin est également préconisée. Moins connue et rarement utilisée, cette huile présente l'inconvénient de s'oxyder trop rapidement, ce qui rend difficile sa conservation.

Les œufs, mais pas tous
Les œufs contiennent naturellement de l'oméga-3. Il faut cependant savoir que s'ils proviennent de poules élevées en batterie, il faudra bien se renseigner et choisir les œufs de celles nourries avec des graines de lin comme les produits Bleu-Blanc-Cœur, ou éventuellement des volailles qui ont été élevées en plein air, ce qui est plus rare de nos jours.

Les légumes verts
Les légumes possèdent généralement une faible teneur en oméga-3, mais leur apport n'est pas à négliger. Les légumes verts à feuilles sont à privilégier telles les mâches, les épinards, la laitue…

La viande, si le régime des animaux est approprié
La viande est une source d'acides gras, notamment si les animaux ont été élevés en plein air ou si leur régime est à base d'aliments riches en oméga-3 comme le lin, la luzerne ou l'herbe. Les viandes issues d'animaux élevés suivant les méthodes plus modernes peuvent être plus pauvres.

Une nuit blanche est pire que manger gras pendant 6 mois



Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs du Sinai Medical Center de Los Angeles ont étudié la sensibilité à l'insuline de 8 chiens mâles. Ils ont testé leur tolérance à l'insuline après une bonne nuit de sommeil, puis après une nuit blanche. Ils les ont ensuite soumis à un régime gras pendant 6 mois, avant de renouvelé les tests. Selon leurs résultats, "une nuit de mauvais sommeil réduit la sensibilité à l'insuline de la même manière qu'un régime riche en graisses".

Un bon sommeil pour maintenir son taux de sucres dans le sang

"Le manque de sommeil à lui seul était associé à une baisse de 33 % de sensibilité à l'insuline (...). Un régime gras pendant 6 mois a réduit la sensibilité à l'insuline de 21 %, qui n'a pas ensuite été davantage réduite par une nouvelle nuit blanche", commentent les auteurs de cette étude présentée au congrès annuel de la Société de l'Obésité.
"Cette étude démontre l'importance d'un bon sommeil pour maintenir son taux de sucres dans le sang et réduire les risques de pathologies métaboliques comme l'obésité et le diabète", poursuit Dr Josiane Broussard, à l'origine de ses recherches.

Les nuits blanches : des facteurs de risque du diabète et de l'obésité ?

En effet, quand le corps devient moins sensible à l'effet de l'insuline (soit insulinorésistant), il doit en produire davantage pour garder une glycémie stable. Une baisse de la sensibilité à l'insuline peut donc avoir pour conséquences l'apparition d'un diabète de type 2. De plus, le manque de sommeil conduit à manger des plus grandes quantités au cours de la journée.
Cette étude pourrait ouvrir de nouvelles voies de recherche dans la prévention de l'obésité ou du diabète. D'autres seront nécessaires pour savoir pourquoi le manque de sommeil et une alimentation riche en graisses favorisent les mêmes mécanismes de réduction de la sensibilité à l'insuline.

ALIMENTS INTERDITS POUR VOTRE CHAT



Les aliments pour chien
"On ne doit absolument pas nourrir un chat avec un aliment complet pour chien, car le chat a des besoins nutritionnels spécifiques que le chien n'a pas" indique le Dr Blanchard.

Le chocolat
Comme pour le chien, la théobromine contenue dans le chocolat est une molécule toxique pour le chat. Le chocolat noir est particulièrement toxique, selon Géraldine Blanchard.

L'oignon
"Chez le chat, l'oignon peut être toléré en très petite quantité, ce n'est pas un problème, mais il peut provoquer une anémie dite hémolytique qui donnera une jaunisse à l'animal" prévient notre vétérinaire. Il doit être en principe évité, par mesure de prudence.

Le lait
"Non pas toxique, le lait parfois mal toléré car certains chats adultes qui ne peuvent plus digérer le lactose, le sucre du lait. La consommation de lait en grande quantité créé alors une diarrhée" explique la spécialiste. "Dans certains cas extrêmement rares, certains chats sont allergiques au lait de vache".

Comment se forment les pellicules ?

pellicules La peau du cuir chevelu est composée de deux couches : le derme et l'épiderme. Elle se renouvelle environ tous les 28 jours grâce à la formation de nouvelles cellules épidermiques qui vont éliminer les cellules mortes en les poussant à l'extérieur de l'épiderme.
Les pellicules apparaissent lorsqu'un champignon appelé Malassezia (non contagieux) prolifère et provoque un dérèglement de ce renouvellement cellulaire. Le cycle passe alors de 28 jours à environ 5 jours. Les cellules mortes n'ont plus le temps de se détacher progressivement, elles s'accrochent les unes aux autres et se concentrent sous formes de squames (fines lamelles de peau provenant de la couche la plus externe de l'épiderme à la surface du cuir chevelu), puis deviennent ce que l'on appelle des pellicules.



Les traitements contre les pellicules

Les shampooings et soins antipelliculaires
Les shampooings et les soins antipelliculaires traitent le cuir chevelu en régulant l'excès ou le manque de sébum et en ralentissant la prolifération du champignon.

Les shampooings médicamenteux et traitants
Un dermatologue pourra éventuellement prescrire des lotions à base de corticoïdes mais seulement pour des pathologies très sévères comme le psoriasis (pour en savoir plus, lire notre dossier sur le psoriasis).

Les compléments alimentaires et vitamines
Certains compléments alimentaires et vitamines peuvent aussi aider à se débarrasser des pellicules. Privilégiez la vitamine A (œufs, produits laitiers), la vitamine B6 (céréales complètes, le saumon ou la banane) et la vitamine E (poissons gras, noisettes et amandes). Piochez également du côté des oligo-éléments.
Le sélénium par exemple, a un effet antioxydant et permet à l'organisme de produire une enzyme (avec l'aide de la vitamine E) qui protège les membranes cellulaires contre l'oxydation provoquée par les radicaux libres. On en trouve principalement dans les Noix du Brésil ou dans le thon en conserve.

Riz au poulet et légumes

INGREDIENTS



- 2 cuisses de poulet
- 1 bol de riz
- 1/2 poivron rouge
- 1 oignon haché
- 1 carotte
- 1 gousse d'ail haché
- 1 poignet de petits pois
- 1 cuillère à café de beurre rincé
- 1/2 verre à thé d'huile et huile d'olive
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 1 feuille de laurier
- 1 knoor râpé
- 1 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1/2 cuillère à café de piment doux
- Sel

PREPARATION

- Éplucher le carotte et couper-le en petits morceaux.
- Laver et épépiner le poivron et couper-le en petits morceaux.
- Faire chauffer l'huile et l'huile d'olive dans une cocotte et y faire revenir l'oignon haché et l'ail haché, ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer, ajouter les morceaux de carotte et de poivron, les petits pois, assaisonner de sel, poivre, gingembre, piment doux, parsemer de persil haché, knoor et le beurre rincé, mouiller avec l'eau et laisser cuire à couvert jusqu'à ce que le poulet soit cuit, retirer les cuisses de poulet et enduire-les au beurre et les faire dorer au four.
- Faire chauffer 1 cuillère à soupe d'huile dans une cocotte et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide et verser la préparation de légumes au dessus et l'eau si nécessaire, ajouter la feuille de laurier, fermer la cocotte, baisser le feu à partir de la rotation de la soupape et laisser cuire jusqu'à absorption complète du liquide.
- Servir la préparation de riz dans un plat et placer au dessus les cuisses de poulets dorés.

Petits brioches facile

Ingrédients :

- 500g de farine
- 200g de sucre en poudre
- 200g de beurre mou
- 3 oeufs
- 10cl de lait tiède
- 1 cuillère et demi à soupe de levure boulanger
- 1/2 cuillère à café de sel

Garniture
Jaune d'œuf
Graines de sésames

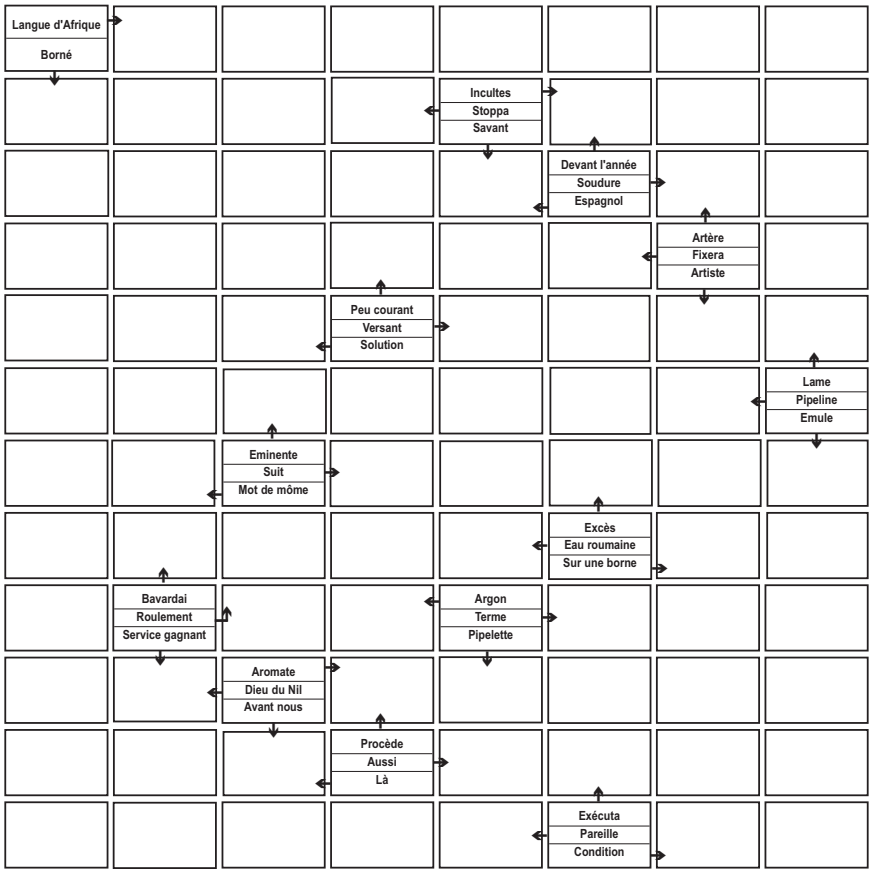
Préparation

- Délayer la levure avec un peu de lait tiède pendant 15 minutes.
- Mettre la farine tamisée dans la cuve du batteur, ajouter le sucre, le sel et la levure, ajouter le lait tiède et les oeufs et pétrir la pâte 2 minutes à vitesse 1, puis pétrir la pâte pendant 8 minutes à vitesse 2 jusqu'à ce que la pâte forme une boule, ajouter le beurre petit à petit et continuer à pétrir la



pâte à vitesse moyenne jusqu'à ce que le beurre est incorporé entièrement.
- Mettre la pâte dans un saladier, recouvrir- la avec un linge propre, laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à doubler de volume pendant 1 heure.
- Diviser la pâte en des morceaux puis faire des boules.
- Mettre les boules dans des petits moules à cake beurré et à l'aide d'un ciseaux, faire des croix sur les têtes de brioches, couvrir-les d'un linge propre et laisser à nouveau reposer près d'une source de chaleur, badigeonner les brioches avec le jaune d'oeuf et saupoudrer au dessus de graines de sésames.
- Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 25 minutes.

Mots fléchés n° 1827



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1826

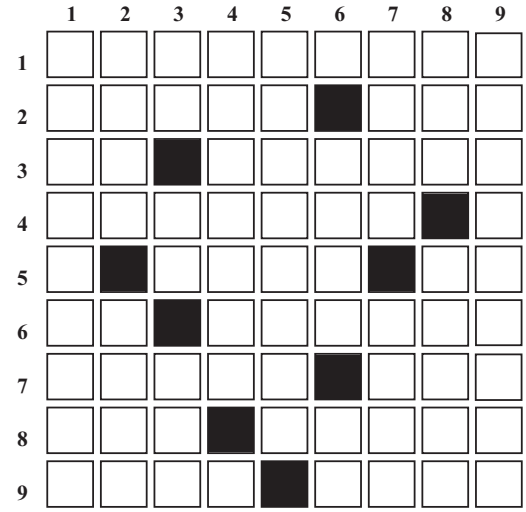
Horizontalement

- FAGOTES
IENA - UNE
MUETTE - X
AL - ARETE
GEL - ISE -
IMITE - RG
NEGRES - R
ANNE - AMI
ITEMS - AM
R - SIESTE
EN - EVIER
SAC - ERRA

Verticalement

- IMAGINAIRES
FEULEMENT - NA
ANE - LIGNES - C
GATA - TREMIE -
O - TRIEE - SEVE
TUEES - SA - SIR
EN - TER - MATER
SEXE - GRIMERA

Mots croisés 9/9 n° 1827



HORIZONTALEMENT

1. Meurtre d'un ascendant direct - 2. Cahier cartonné - Parcourus - 3. Note de musique - Loupées - 4. Vacarmes - 5. Mouvement de l'œil - Petit tour - 6. Nota bene - Ennuie - 7. Réduit - Vallée submergée - 8. D'un auxiliaire - D'après - 9. Répandit - Recherche.

VERTICALEMENT

1. Elles sont disposées - 2. Risque - Tel un âne - 3. Rubidium - Ordinateur - Fils de Noé - 4. Campagnardes - 5. Inventes - 6. Bande - Agent de liaison - 7. Elles forment un archipel - Pièce d'écu - 8. Donc remboursable - Groupes musicaux - 9. Enlevant les broussailles.

SOLUTION N° 1826

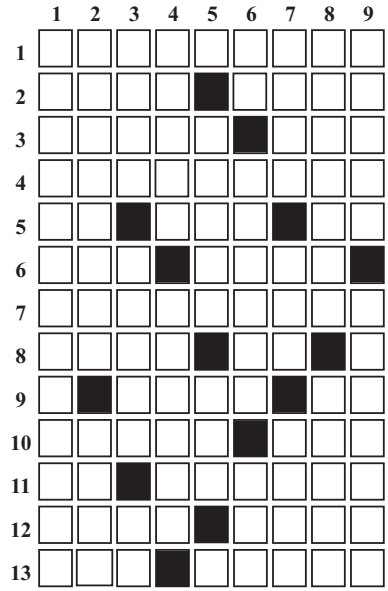
HORIZONTALEMENT

CHAPARDES
LIMONAIRE
ECOT - BROC
M - NILLES -
AS - NIE - IS
TENES - DOT
IRA - EPINE
TA - IRUN - M
ECALERAIS

VERTICALEMENT

CLEMATITE
HIC - SERAC
AMON - NA - A
POTINE - IL
AN - LISERE
RABLE - PUR
DIRE - DINA
EROSION - I
SEC - STEMS

Mots croisés 9/13 n° 1827



HORIZONTALEMENT

1. Impotents - 2. Sale - Observation - 3. Barbe naissante - Mur infranchissable - 4. Fait qui sort de l'ordinaire - 5.- Largeur de coupon - Ecole de cadres - Bien arrivé - 6. Pronom personnel - Se sustente - 7. Fermées - 8. Bien exposé - Avant la spécialité - 9. Shoots - Elle s'exprime en bulles - 10. Elève - Pièce des échecs - 11. Troisième personne - Maritimes - 12. Suc nourricier - Laisse de côté - 13. Issu de la campagne - Lisse.

VERTICALEMENT

1. Indiscrétion - 2. Genre littéraire - Point imaginaire - 3. Cri d'acclamation - Provenu - Sur la copie - 4. Edifice de jeux - Mite - 5. Nerveux - Instrument à corde - 6. Préposition latine - Officiers d'une commune - Larcin - 7. Portion - Sortis de neuf mois de formation - Nagea - 8. Ahurie - Champignon - 9. Bien inné - Acteur d'une guerre américaine.

SOLUTION N° 1826

HORIZONTALEMENT

SACREMENT
EPOUSER - R
PLUS - LUNE
TAPENADES
UT- RENIES
AIR - VTT - E
G - ACE - IRE
ETNA - BOA -
NAISSANTE
ARMEES - ET
IDE - USURE
REELLES - T
ESSES - AGE
LE
ES - NEVE -
SEULS
MELANT -
BASSE -
ERUDITION
- USA
N - NEE - RATER
- G
TRESSEE - ETETE

VERTICALEMENT

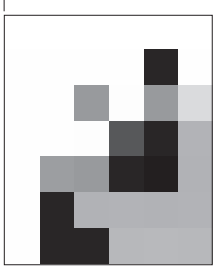
SEPTUAGENAIRE
APLATI - TARDES
COUP - RANI-
MEES
RUSER - CASE -

SODUKU 145

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

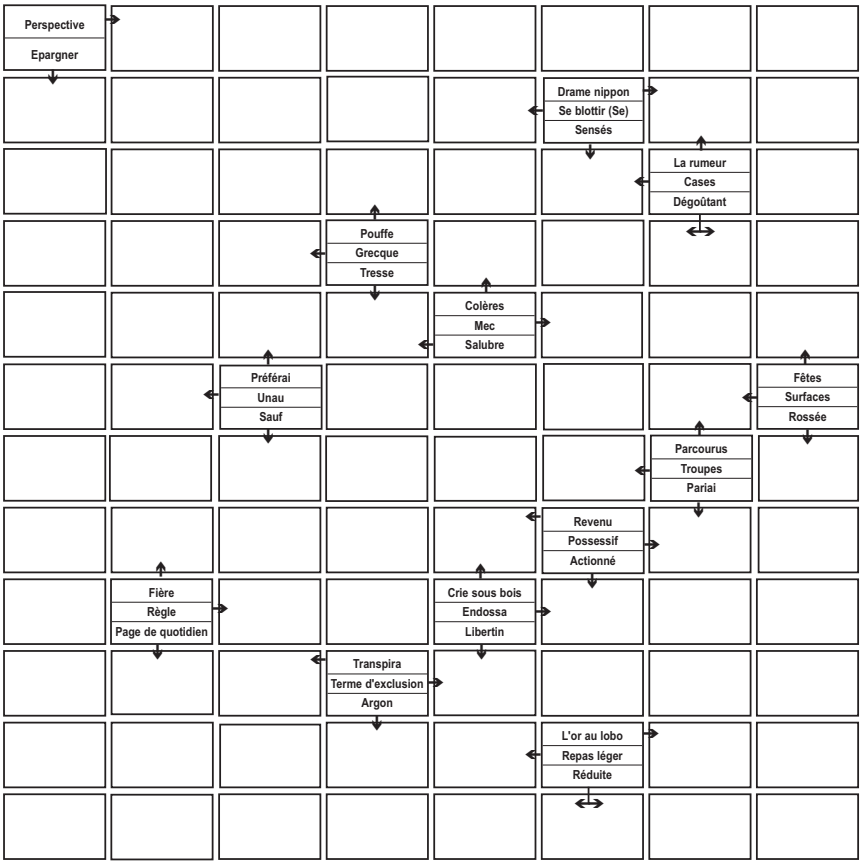
	8						4	
				7	2	1		
9		1	6			2		
	3	5						6
			8		7			
4					1	5	8	
		8				3		2
		3	4	2				
	6		7	9			5	



SOLUTIONS

7	9	5	3	2	4	6	1	8
1	3	6	5	8	9	7	4	2
8	2	4	7	6	1	5	9	3
9	6	8	1	5	7	2	3	4
2	1	3	4	9	6	8	5	7
4	5	7	2	3	8	1	6	9
3	8	9	6	1	2	4	7	5
5	4	1	8	7	3	9	2	6
6	7	2	9	4	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1825



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1824

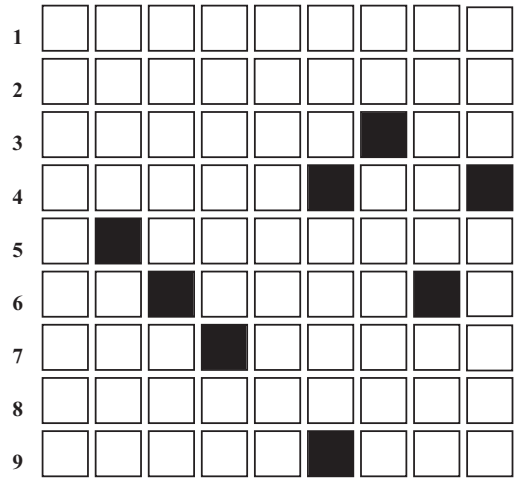
Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O
CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L
B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1825



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1824

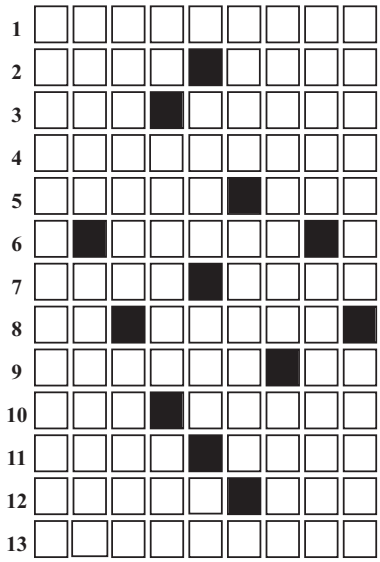
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1825



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1824

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD
ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU
ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : LOL (Laughing Out Loud)



Comédie avec Christa Theret, Félix Moati…
LOL (Laughing Out Loud) C'est la rentrée et Lola, surnommée Lol, retrouve ses copines, Charlotte et Stéphane, son petit ami, Arthur, et ses copains. Leurs amours les préoccupent beaucoup plus que le contenu de leurs livres scolaires. Dès le premier jour de classe, Lola se brouille avec Arthur qui lui avoue l'avoir trompée pendant l'été. A la maison, ça ne va guère mieux. Le dialogue entre Lola et sa mère Anne devient très difficile.

CANAL+ — 21.00 : Saint-Etienne / Marseille - Football. Championnat de France Ligue 1. 14e journée.



FOOTBALL
Saint-Etienne / Marseille - Football. Championnat de France Ligue 1. 14e journée. Pour rester durablement dans les hauteurs du classement de la L1, Loïc Perrin et les Stéphanois doivent prendre des points face aux cadors du championnat. La venue de Marseille, ce soir, au stade Geoffroy-Guichard, constitue un bon test pour les joueurs de Christophe Galtier. Les Phocéens emmenés par leur buteur Michy Batshuayi veulent remonter le plus rapidement possible au classement afin de se mêler à la course aux places européennes. Vainqueurs à Lille et à Nantes, lors des 11e et 12e journées et …

M6 — 20.55 : Zone interdite spéciale



Culture Infos
Cette émission spéciale s'intéresse aux suites comme au contexte des attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre. Zoom tout d'abord sur le salafisme en France aujourd'hui. Ensuite, de Toulouse à Molenbeeck en passant par la banlieue parisienne, retour sur les itinéraires des terroristes. Enquête également sur le captagon, une drogue utilisée par les djihadistes de Daesh et qui fait la fortune de l'Etat Islamique. Enfin, dix jours après les attentats, comment la capitale meurtrie relève-t-elle la tête ? Pour le savoir, reportage aux côtés des victimes, des médecins et des Parisiens qui refusent de céder à la peur.

France 2 — 20.55 : Quantum of Solace



Film avec Judi Dench, Olga Kurylenko…
Quantum of Solace James Bond est sous tension. Brisé par la mort récente de Vesper, il tue un traître qui a failli abattre M. Cette dernière l'envoie alors en mission en Haïti pour mener l'enquête sur un proche du Chiffre. Après l'avoir supprimé, Bond se fait passer pour lui. Il fait ainsi la connaissance de la mystérieuse Camille. En la suivant, il découvre un réseau puissant que semble diriger Dominic Greene, un magnat spécialisé dans l'environnement.

France 3 — 20.50 : Les enquêtes de Murdoch



SÉRIE POLICIÈRE - Canada (2008) - 9 saisons / 114 épisodes
Un corps est retrouvé près d'un bureau de vote, le jour d'une élection. Les enquêteurs découvrent que l'homme a été étranglé avec une ficelle et qu'il portait une fausse moustache. Murdoch apprend rapidement par les services secrets que le défunt avait pris une fausse identité pour aller voter. Pendant ce temps, Julia vient en aide à la seule candidate du scrutin, accompagnée d'autres femmes.

TV5MONDE — 21.00 : Les Grosses Têtes



DIVERTISSEMENT-HUMOUR
Les Grosses Têtes - sur twitter via #grossestetes Humour, bonne humeur, culture et surprises en tout genre sont au programme de cette soirée au cours de laquelle chacun pourra s'amuser à défier les Grosses Têtes en répondant aux questions concoctées par Laurent Ruquier. L'animateur est entouré de Christine Bravo, Caroline Diament, Chantal Ladesou, Pierre Bénichou, Bernard Mabille, Steevy Boulay, Florian Gazan, Titoff, Jérémy Ferrari, Laurent Baffie, Philippe Geluck et …

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:43	12:15	14:56	17:19	18:41
CONSTANTINE	05:47	12:20	15:02	17:25	18:46
ALGER	06:02	12:34	15:15	17:38	19:00
OUARGLA	05:48	12:25	15:16	17:40	18:56
CHLEF	06:08	12:41	15:24	17:47	19:08
MOSTAGANEM	06:13	12:46	15:29	17:52	19:13
ORAN	06:16	12:49	15:32	17:56	19:16

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5328 - DIMANCHE 10 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	16°	10°
Oran	17°	10°
Constantine	13°	4°
Ouargla	24°	9°

ESCROQUERIE À L'IMMOBILIER

Le gérant d'une agence à Sidi Yahia condamné à cinq ans de prison

La présidente du tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs, Mme Kirrat Samira, a condamné jeudi dernier le gérant d'une agence immobilière à cinq ans de prison ferme pour s'être rendu coupable de plusieurs chefs d'inculpation dont abus de confiance et escroquerie.



DR

La magistrate a prononcé une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis contre trois de ses complices dont une femme ; ces derniers étaient poursuivis tous pour complicité d'escroquerie.

Pour rappel, le procureur de la République, M. Guers Fouad, a requis une peine de cinq ans d'emprisonnement assortis d'une amende d'un million de dinars, soit cent millions de centimes, lors de son réquisitoire, arguant que toutes les preuves légales relatives à l'accusation sont réunies, à l'instar des témoignages des victimes qui lui avaient auparavant remis des sommes colossales. L'inculpé qui avait confronté tout au long de l'audience jeudi dernier ses victimes voulait faire croire à la juge en charge du dossier qu'il n'avait nullement l'intention d'escroquer les plaignants. Les cinq personne qui se sont présentés à la barre ont pointé un doigt accusateur sur lui : « Il nous a fait croire qu'il entretenait de bonnes relations avec des hauts cadres et fonctionnaires exerçant au niveau des différents organismes chargés de la distribution des logements tous types confondus. Il nous a suggéré de lui verser des sommes faramineuses entre 50 et 90 millions de centimes ».

Pis encore, ajoutent les victimes, «l'incriminé leur faisait visiter les sites où devaient être réalisés leurs logements notamment à Draria, Staouali et Aïn El Bénian». L'accusé, qui avait purgé déjà deux ans de prison ferme à la prison d'El-Harrach et quittait sa cellule en juillet dernier après avoir bénéficié de la grâce présidentielle, avait par ailleurs nié avoir donné de faux espoirs à ses victimes en clamant haut et fort en direction de la présidente du tribunal qui ne l'entendait nullement de cette oreille : « Je ne dors pas depuis mon incarcération. Je sollicite une relaxe pour pouvoir tenir ma promesse et exaucer leurs vœux : que chacun d'eux puisse avoir son propre logement ».

Les deux autres accusés contre lesquels le représentant du parquet de la République a requis cinq ans de prison ferme assortis de la même amende, soit 100 millions de centimes avaient été auditionnés pour les mêmes chefs d'inculpation, c'est-à-dire escroquerie. Ils avaient nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. « Nous n'avons rien à voir dans cette affaire. Nous n'avons fait qu'exécuter les directives émanant du gérant. Il nous a chargé de récupérer l'argent et de faire visiter les lieux aux victimes «, clament-ils. De son côté, la seule femme impliquée dans cette affaire et contre laquelle, le procureur avait requis deux ans d'emprisonnement a nié avoir eu l'intention d'escroquer les plaignants. « Je suis une simple employée dans une commune chargée du nettoyage. Le gérant me faisait confiance et me chargeait chaque jour que Dieu fait de lui ramener des clients. Pour chaque tête que je lui ramenais il me donnait entre 30 000 et 40 000 dinars. Je veux quitter ma cellule et rejoindre mon domicile conjugal… « dira-t-elle.

Il convient de signaler que le procureur de la République a introduit un appel à la Chambre pénale de la cour d'Alger sollicitant l'annulation de toutes les peines prononcées en faveur des mis en cause, car il a estimé que ces dernières étaient trop clémentes et ne correspondaient pas à la gravité des faits reprochés aux inculpés. Ces derniers de leur côté ont introduit des appels judiciaires sollicitant la révision des amendes qui leur ont été infligées.

Redouane Hannachi

FRUIT D'UNE JOINT-VENTURE ALGÉRO-TURQUE

Une usine de montage de véhicules utilitaires Ain Temouchent

L'ENTREPRISE algéro-turque Emin Auto, concessionnaire des marques automobiles JAC, JMC, Ssangyong, Hafei et Chana en Algérie, lancera bientôt une usine de montage de véhicules utilitaires dans la wilaya d'Ain Temouchent. Selon le wali d'Ain Temouchent Ahmed Hamou Touhami, qui s'exprimait avant-hier en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de l'implantation d'une première entreprise dans la nouvelle zone industrielle aménagée dans la région, «le projet de cette unité, qui nécessite une superficie de 30 hectares, est très avancé pour être concrétisé prochainement». Selon les indications fournies par les promoteurs de ce projet, l'usine en question aura une capacité de production initiale de 10 000 unités par an. Cette capacité pourrait atteindre 100 000 unités par an dans une étape ultérieure.

Pluie et neige à partir d'aujourd'hui

LES CONDITIONS météorologiques connaîtront des changements significatifs après plusieurs jours de temps printanier alors que l'automne est là. En effet, l'Office national de la météorologie (ONM) prévoit de la pluie sur les régions du nord du pays à partir de ce soir. Ces averses seront accompagnées de fortes rafales de vent qui pourront atteindre localement plus de 60 km/h. Le cumul des pluies, qui affecteront toutes les régions du Nord et jusqu'à l'intérieur du pays, atteindra les 50 mm, voire plus localement, selon les prévisions de l'ONM. Ces conditions météorologiques pluvieuses persisteront jusqu'à mercredi prochain et seront marquées par la chute des températures de jour comme de nuit qui varieront entre 2 et 14°C. Alors que les premières chutes de neige sont annoncées pour mardi sur les hauteurs des régions de l'ouest du pays

Secousses de magnitude 3,4 degrés dans la wilaya de Blida...

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 04h18 à Chebli, dans la wilaya de Blida, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud de Chebli, précise la même source.

... et de 3,1 degrés dans la wilaya de Boumerdès

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 02h01 à Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdès, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 km au nord-ouest de Zemmouri, précise la même source.

Communiqué

DANS LE CADRE de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Sig relevant du secteur opérationnel de Mascara/2e Région militaire, ont appréhendé le 20 novembre 2015, six narcotrafiquants et ont saisi 86 kilogrammes de kif traité, trois véhicules touristiques et des téléphones portables. A Oran, deux immigrants clandestins ont été arrêtés. Au niveau de la 4e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued a appréhendé un contrebandier et a saisi un véhicule touristique chargé de 96 bouteilles de différentes boissons. De même, trois immigrants clandestins ont été arrêtés à Laghouat et Ghardaïa. Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset/6e RM a arrêté deux contrebandiers et a saisi un véhicule touristique et un détecteur de métaux. Aussi, un autre détachement du secteur opérationnel d'In Guezzam a saisi un camion, un véhicule tout-terrain et une quantité de 119 kilogrammes de denrées alimentaires destinée à la contrebande.